ABONNEMENTS:
Canada et Etats Unis - - $1.00
Union Postale - - - - - $1.50

LA LIBERTÉ

DIEU ET MON DROIT

Rédaction et Administration:
619 AVE. McDERMOT
Télephones - - Garry 4264-4265

"EXPANSION COLONIALE"

L'*Universe* du 5 septembre dernier nous apporte un second article sur les choses canadiennes-françaises tout aussi intéressant que celui du 8 août.

S'appuyant sur un article de l'*Action Sociale*, du 31 juillet dernier, le correspondant de l'*Universe* traite de l' "expansion coloniale" des Canadiens-français, en d'autres termes de leur émigration hors des frontières de Québec, chateau fort et source de la race.

Ce qui a surtout attiré l'attention du collaborateur de l'*Universe*, dans l'article de l'*Action Sociale*, c'est le changement d'idées qui s'y trouve indiqué chez le clergé de la province de Québec, jusqu'ici opposé à l'émigration des Canadiens-français aux Etats-Unis—en quoi il a pleinement raison—mais encore dans Ontario et les provinces de l'Ouest.

On reconnait aujourd'hui que la campagne menée dans Québec par Tardivel contre l'émigration des Canadiens-français dans l'Ouest fut une erreur. Au congrès d'Edmonton, en juin dernier, Mgr Légal, archevêque d'Edmonton, en soulignait les déplorables résultats. Aujourd'hui on se rend compte facilement de quel poids eut pesé dans la décision de nos gouvernants l'émigration québecoise si elle se fut dirigée vers nos plaines au lieu des Etats-Unis.

Nous n'aurions point vu l'abolition des écoles séparées et de l'usage de la langue française.

L'article de l'*Action Sociale* auquel fait allusion l'*Universe* doit traduire assez fidèlement les idées du clergé de Québec sur l'émigration des Canadiens-français vers l'Ouest. Ce vieux sentiment d'hostilité contre l'Ouest s'amoindrit continuellement et devra finir par disparaitre. Nombre d'évêques et de prêtres de Québec ont visité notre Ouest et en ont rapporté la conviction que notre race—en dépit des entraves qu'y apportent les gouvernants—y poursuit son développement et s'y taillera un domaine bien à elle. A tous, l'urgence de renforcer et de consolider nos groupes est apparue dans toute son impérieuse nécessité. Et nous ne serions pas surpris que l'article de l'*Action Sociale* fut d'un des délégués qui assistèrent aux congrès de cette année.

Le problème de la migration des Canadiens-français a toujours préoccupé les esprits soucieux de l'avenir de la race.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que Québec perd une partie de ses enfants.

Au lendemain du traité de Paris, les habitants de Québec commençaient à essaimer dans la région des grands lacs. La guerre de l'Indépendance en attirait un certain nombre sous les drapeaux de Washington. La rébellion de 1837 forçait un groupe de "patriotes" à chercher un refuge dans le Vermont. Mais c'est à la fin de la guerre de Sécession, à laquelle prennent part 40,000 Canadiens-français, que s'établit le grand courant d'émigration qui atteindra toute son intensité vers 1875 et ne se ralentira guère avant 1890. La merveilleuse prospérité qui succède aux Etats-Unis à la guerre de Sécession et la crise économique que subit alors et plus tard le Canada activent cette émigration tout comme vingt-cinq ans après le renversement de ces conditions contribuera à l'enrayer.

Quoique fort diminué ce courant migrateur existe toujours et n'est pas près de cesser, au moins tant que la province de Québec ne modifiera pas son système agraire si hostile à la colonisation de ses terres libres.

Aujourd'hui le clergé de Québec se rend compte des ressources que l'Ouest offre à ses émigrants. Il croit à la survivance des groupes de l'Ouest et à la nécessité de les renforcer et de consolider leurs cadres.

C'est l'idée de solidarité entre tous les groupes de la race qui fait son chemin et s'impose.

D'aucuns trouveront que les effets de ce changement d'opinion sont lents et que les émigrants québecois n'affluent pas dans l'Ouest.

S'attendre à une brusque déviation du courant d'émigration serait puéril. Des années d'efforts furent consacrées à lui fermer la route de l'Ouest. Défaire ce travail demandera une longue campagne.

Mais quand on a déjà gagné l'appui des classes dirigeantes la tâche se fait moins lourde et plus pleine de promesses.

CAISSES POPULAIRES

Elle existe depuis le 21 août 1911.

Deux ans d'existence! Personne n'osait la croire viable à ce point.

Son humble origine n'a rien de remarquable.

C'est son orgueil de se croire la première fondation de ce genre, au Manitoba.

L'idée en vint à peu près en même temps à deux citoyens de Saint-Jean-Baptiste.

S'intéressant depuis longtemps aux rapports et articles sur les C. P., publiés par la *Vérité* et l'*Action Sociale*, ils avaient fini par se convaincre que notre Ouest devait être un terrain propice pour ce genre d'institution, et qu'en effet, une C. P. répondrait à un besoin de notre population. Elle contribuerait probablement à entraver le mal de la dépense inutile; mal qui engloutit une si grande partie de nos économies.

Un soir, en dépit du brouillard épais émanant de leurs pipes, ils échangeaient leurs idées bien claires, au sujet des ce mal économique, et proposaient les remèdes possibles, car quel est le foyer si humble et si dépourvu, qui ne fournisse au moins un sage, toujours prêt à offrir la panacée merveilleuse qui guérirait à peu près tous les maux... si on voulait!

Et donc, nos deux causeurs, à leur grande surprise, tombèrent d'accord pour une fois, et sur un point: une école d'économie, une Caisse Populaire. L'un et l'autre, sans se le dire, avaient étudié la question privément et s'étaient épris de l'idée.

Les idées, ça se multiplie avec les têtes mais une seule et même idée dans deux ou plusieurs têtes prend beaucoup plus de consistance; et de là à mettre à exécution le projet qu'elle évoque, il n'y a pas loin.

Ainsi, quelques jours plus tard, on avait trouvé les éléments voulus pour tenter l'expérience d'une Caisse Populaire à Saint-Jean-Baptiste.

Il était bien entendu que ce n'était qu'un essai: qu'on éviterait toute propagande publique, tant qu'on ne serait pas assuré du succès. Si l'entreprise réussissait: tant mieux. Sinon: chacun en serait quitte pour sa part de bonne volonté, le public n'en souffrirait pas, et on en aurait le coeur net.

Quatorze personnes s'inscrivirent comme membres fondateurs.

Le montant des parts était fixé à $5.00 chacune.

Il y eut le premier jour 43 parts souscrites.

Montant versé (capital social) $91.00.

Un an après:—Nombre des sociétaires: 36.

Capital Social	$ 527.50	
Epargne	1,026.55	
Nombre de prêts.—29—Montant	2,226.05	
Bénéfices	34.67	
EN RENTREES:		
Capital social	$1,037.45	
Epargne	1,796.41	
Remise au portefeuille. (Prêts remboursés)	3,372.43	
		$6,202.29
Bénéfices	$ 147.47	
Taxes d'entrée	22.50	
		$ 169.97
Intérêts sur épargne	$ 49.83	
Frais généraux	21.15	
Fonds de réserve	98.99	
	$ 169.97	
Total		$6,376.26
EN EMPLOIS:		
Retraits sur capital social	$ 308.50	
Retraits sur épargnes	658.48	
Portefeuille	5,051.45	
		$6,018.43
Intérêt sur épargne	49.83	
Frais généraux	21.15	
Caisse	286.85	
		$ 357.83
Total		$6,376.26

PRETS.—Durant ces deux premières années d'opération, la C. D. de Saint-Jean-Baptiste a fait 63 prêts s'élevant en tout au montant de $5,051.45.

Ces 63 prêts se classent comme suit: 4 prêts de $1.00 à $10.00; 11 prêts de $10.00 à $25.00; 8 prêts de $25.00 à $50.00; 6 prêts de $50.00 à $75.00; 32 prêts de 75.00 à $100.00; 1 prêt de $300.00; 1 prêt de $622.45.

DIVIDENDES.—Notre Caisse n'en a pas encore payées; car il a été convenu, à une assemblée générale, de céder tous les bénéfices, à la fin de la première année fiscale se terminant le 31 décembre 1912, pour créer plus rapidement un fonds de réserve.

Si les bonis, eussent été partagés, à la fin de la première année, ils auraient rapporté, tous frais payés, 5 3-4 pour cent.

EPARGNE DU SOU.—Une oeuvre paroissiale du genre de la Caisse Desjardins ne doit pas négliger la classe si intéressante des enfants d'école; et la caisse scolaire ou l'Epargne du sou, est une sorte d'annexe, de complément de la Caisse Populaire.

Un des premiers soins de la C. D. de Saint-Jean-Baptiste a été d'établir l'Epargne du Sou dans les six écoles de la paroisse. Ces petits, surtout ceux du village, ont compris l'importance de la classe, et dans le cours des deux années scolaires, ils ont accumuler leur petits épargnes sou par sou, jusqu'au montant bien respectable de $320.43.

$320.43 qu'ils auraient appris à gaspiller pour des bonbons et autres futilités, s'ils n'avaient pas eu la Caisse scolaire pour les encourager à épargner, et les habituer à se priver dans leurs caprices enfantins.

Nous estimons que ces Caisses scolaires sont d'une très haute importance, et méritent l'encouragement de tous ceux qui se soucient quelque peu de l'avenir des enfants. Les gouvernants eux-mêmes ne devraient pas y rester insensibles.

Après tout, l'éducation ne consiste-elle pas à préparer l'enfant pour son avenir: avenir spirituel et avenir temporel? L'utilité de la Caisse scolaire se rapporte à ces deux avenirs. Faisons de l'enfant, non pas un avare, mais un épargniste, et il acquierra en même temps l'habitude de ne pas céder si facilement à tous les caprices de notre nature; il ne se laissera pas entrainer si facilemeut à ces multiples désordres, que déplore tout chrétien honnête; désordres qui ruinent tant de fortunes.

Quelqu'un a parlé de ces Caisses scolaires, à la dernière réunion des instituteurs des écoles bilingues. Il nous semble regrettable qu'on n'ait pas pris la chose en sérieuse considération. La raison en est probablement que la question étant tout à fait nouvelle, on n'était pas préparé à l'envisager sous son véritable jour. Mais la note est donnée et on y reviendra certainement un jour ou l'auttre.

Monsieur le curé du Sacré-Coeur à Winnipeg a jugé la chose assez importante pour la mettre en pratique. Il va établir, nous dit-on, une Caisse scolaire dans son école; espérons qu'il aura de nombreux imitateurs, et que pour lui comme pour les autres ce ne sera là qu'un acheminement vers la fondation très prochaine de florissantes Caisses Desjardins.

J.-C. St-Amand, Ptre.

DANS QUEBEC ET ONTARIO

Une déclaration de M. Samuel Genest, président de la Commission des Ecoles Séparées d'Ottawa, a fourni à l'*Orange Sentinel* l'occasion d'une nouvelle crise contre l'enseignement du français dans Ontario.

M. Genest a adressé au directeur de l'*Orange Sentinel* une lettre où il établit un intéressant parallèle entre le traitement accordé à la minorité protestante dans Québec et celui accordé à la minorité catholique dans Ontario.

Cette lettre contient encore un exposé précis de la situations dans Ontario et se termine par une fière déclaration de résistance à la tyrannie du gouvernement Whitney.

M. le Rédacteur de la *Sentinel*,

"Vos incessantes déclarations que l'objet de l'orangisme est de "donner à tous des droits égaux et à personne des privilèges" ne sont guère en accord avec la critique que vous faites des "bilinguistes" dans votre livraison du vingt-huit août dernier.

"Vos affirmations erronées relativement aux idéals des Canadiens-français sont si nombreuses et si chargées d'erreurs, que ce serait abuser de la patience de vos lecteurs que d'y répondre successivement. C'est pourquoi, au lieu de vous suivre dans vos écarts, nous exposerons devant le public les faits tels qu'ils existent.

"D'après l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, les droits garantis à la minorité ontarienne sont identiques aux droits garantis à la minorité de la province de Québec. Dans les deux provinces le gouvernement provincial a seul le contrôle de l'éducation.

"Jetons un coup d'oeil sur la différence de traitement réservé à leurs minorités respectives par le catholique de Québec et l'Ontario protestant. Dans Québec l'administration des écoles dissidentes repose entièrement entre les mains des protestants. Ils nomment leurs propres inspecteurs, définissent leurs propres cours, ont le choix de leurs propres manuels et des qualifications de leurs instituteurs; de même qu'ils président à l'examen des élèves et reçoivent des bonis considérables pour les encourager à étudier la langue de la majorité. En ce qui concerne le support financier, les écoles dissidentes sont exactement placées sur le même pied que les écoles catholiques. Les taxes sont divisées en trois catégories: celles qui proviennent des particuliers sont placées dans leur catégorie respective, soit catholique ou non catholique, selon le cas, mais les taxes dérivant des utilités publiques et des corporations sont imcrites sur un troisième tableau, pour être alors divisées entre les catholiques et les non catholiques, en proportion de la présence scolaire à leuds écoles respectives.

"Comparons maintenant ceci avec le système ontarien. L'élément catholique n'a aucun contrôle en matière d'éducation. Les qualifications des inspecteurs et des instituteurs, le programme des études scolaires, le choix des manuels et les examens sont entièrement sous le contrôle du seul département d'Education; et ce département n'étant qu'une dépendance du ministère, se trouve soumis à chaque vague de préjudice qui affecte périodiquement la majorité d'Ontario.

"Les taxes privées catholiques ne peuvent aller aux écoles catholiques que si elles sont dirigées en ce sens. Les taxes non catholiques doivent aller aux écoles publiques, mais le troisième tableau, comprenant les taxes des utilités publiques et des corporations, est entièrement affecté aux écoles publiques.

"Nous demandons à vos lecteurs de comparer le traitement réservé aux minorités dans l'Ontario *si éclairé*, et celui accordé à ces mêmes minorités dans le Québec *appelé ultramontain*. La justice et le "fair play" britanniques souffriront considérablement de la comparaison que l'on sera libre d'en faire avec la justice et l'équité françaises.

"Etudions maintenant la question bilingue. Dans les centres comme Ottawa, les enfants français sont séparés et ont leurs propres écoles et instituteurs: les enfants de langue anglaise ont également leurs propres écoles et instituteurs. Les Commissions locales trouvent qu'il y a là un fait d'économie et d'efficacité. Les écoles françaises, en outre d'enseigner le cours régulier des écoles publiques, ont des instituteurs supplémentaires afin d'apprendre aux élèves français à manier la langue anglaise, vu que l'entourage requiert une connaissance suffisante de ce langage. Il n'y a jamais eu, jusqu'ici du moins, et sous aucun rapport, aucune plainte relativement à l'efficacité de ces écoles.

"Il existe une autre catégorie d'écoles bilingues, ce sont les écoles mixtes, suivies par les enfants anglais et français. Dans ces écoles, l'embarras ne découle pas du système de la double éducation, mais bien de la difficulté de s'assurer le concours d'instituteurs possédant les capacités requises pour enseigner le cours de l'école publique dans les deux langues—et cette difficulté ne provient pas du fait que les instituteurs font défaut, mais bien parce que les finances font défaut. C'est là, d'après moi, la catégorie d'écoles au sujet desquelles Mgr l'évêque Fallon a attiré l'attention du gouvernement, et qu'il a demandé qu'on améliorât. Les moyens d'améliorer ces écoles ont été fournis au public par sir Georges Ross, dans une série de lettres au *Globe*. Il n'est pas besoin de dire qu'il n'y eut là aucune tendance à vouloir supprimer la langue française, mais une généreuse tentative de signaler au gouvernement que le meilleur et le seul moyen de surmonter la difficulté était de suivre la politique du gouvernement de Québec et d'accorder une aide financière substantielle.

"Ces opinions d'un humble commissaire semblent définir véritablement l'état de la question. Nous ne demandons que simple justice. Ceux qui soutiennent les écoles bilingues ne se trainent pas à genoux. Bien au contraire, ils se tiennent debout et déterminés à maintenir dans l'avenir, comme ils l'ont fait dans le passé, les droits que leur garantit la Confédération. Et comme ces droits garantis ne comportent aucune injustice envers aucune classe ni aucune croyance, nulle fanfaronnade (bullying) de la part du gouvernement, ou de tout autre organisme, ne les fera départir d'un seul iota de leurs justes réclamations. Les déclarations que nous avons faites et l'attitude que nous avons prise seront fermement maintenues."

SAMUEL GENEST,
Président de la Commission des Ecoles séparées d'Ottawa.

LE BON GITE

Bonne vieille, que fais-tu là?
Il fait assez chaud sans cela,
Tu peux laisser tomber la flamme.
Ménage ton bois, pauvre femme
Je suis séché, je n'ai plus froid.

Mais elle, qui ne veut m'entendre,
Jette un fagot, range la cendre:

"Chauffe-toi, soldat, chauffe-toi."

Bonne vieille, je n'ai pas faim.
Garde ton jambon et ton vin;
J'ai mangé la soupe à l'étape.
Veux-tu bien m'ôter cette nappe.
C'est trop bon et trop beau pour moi.

Mais elle, qui n'en veut rien faire,
Taille mon pain, remplit mon verre;

"Refais-toi, soldat, refais-toi."

Bonne vieille, pour qui ces draps?
Par ma foi, tu n'y penses pas.
Et ton étable? et cette paille
Où l'on fait son lit à sa taille?
Je dormirai là comme un roi.
Mais elle, qui n'en veut démordre,
Place les draps, met tout en ordre:

"Couche-toi, soldat, couche-toi."

Le jour vient, le départ aussi.
Allons, adieu... Mais qu'est ceci?
Mon sac est plus lourd que la veille...
Ah, bonne hôtesse! ah! chère vieille,
Pourquoi tant me gâter, pourquoi?

Et la bonne vieille, de dire,
Moitié larme, moitié sourire:

"J'ai mon gars soldat comme toi."

PAUL DEROULEDE.

LA FAMEUSE CIRCULAIRE 17

Le gouvernement d'Ontario vient de promulguer une seconde circulaire 17.

Toute la presse anti-française y comprise la *Patrie*, de Montréal, soutient que cette seconde circulaire ne laisse prise à aucune critique de la part des Canadiens-français. Elle blâme de plus le gouvernement de ne pas supprimer radicalement l'enseignement du français.

C'est à l'Association d'Education d'Ottawa qu'il incombait de déterminer la valeur exacte des modifications apportées par le gouvernement à sa première circulaire 17. Elle est l'âme dirigeante de la résistance à la persécution et de la défense des droits du francais dans Ontario.

Elle vient de se prononcer par la bouche de M. Alexandre Grenon, son secrétaire.

La nouvelle circulaire 17 ne peut être acceptée: c'est la guerre au catholicisme et au français.

* * *

En somme, la seconde circulaire 17 ne diffère guère de la première circulaire 17. Comme la première elle maintient la double inspection pour les écoles bilingues. Du moment que les enfants comprennent l'anglais le cours primaire doit se faire en cette langue. Cette seconde circulaire accorde le droit d'enseigner le français, mais entoure l'exercice de ce droit de telles difficultés, qu'il se réduit à rien.

Une heure de français par jour de classe, se restreignant à l'enseignement de la lecture de la grammaire et de la composition française. Une heure de français, soit, mais à la condition que les parents en fassent la demande expresse et que cela ne dérange aucunement le cours anglais déjà surchargé.

Au dire de l'Association d'Education, la seule différence entre les deux circulaires, c'est que dans la seconde l'inspecteur protestant et l'inspecteur catholique sont placés sur un pied d'égalité. Cela ne rend pas le procédé moins odieux.

Sur l'acte du gouvernement Whitney, l'Association d'Education porte le jugement suivant:

"Tout comme l'année dernière, le ministère de l'instruction publique méconnait le droit des parents sur l'enseignement de leurs enfants. Il foule aux pieds l'esprit de la Constitution qui met l'anglais et le français sur un pied d'égalité au Canada, et il cherche à établir par la force de la persécution un programme qui veut dire: "one language, one school" en attendant sans doute le "one religion".

* * *

La lutte, la lutte jusqu'au triomphe intégral, jusqu'à la conquête de la liberté complète, c'est la seule alternative offerte à nos compatriotes. Ils le comprennent et se préparent déjà à une résistance peut-être encore plus effective que l'an dernier.

"Les libertés se conquièrent et ne s'apportent pas sur un plateau d'argent": a écrit Edouard Drumont.

Nos compatriotes d'Ontario vont encore une fois démontrer la vérité de cette parole.

L'espérance est le plus utile ou le plus pernicieux des biens.

* * *

L'adversité fait beaucoup de coupables et d'imprudents.

* * *

La raison est presque impuissante pour les faibles.

TRIBUNE LIBRE

Monsieur le Rédacteur en chef,
de la *Liberté*.

Monsieur,

Dernièrement, il m'est tombé sous les yeux un article, d'un journal français de Winnipeg, sur la fête nationale du 14 juillet, dans lequel j'ai relevé cette phrase: "Dans notre pays, il y a une école qui a la Révolution Française, le 14 juillet en horreur.

Pourtant c'est bien la Révolution qui nous a conquis toutes les libertés modernes et elles sont assez appréciables, croyons-nous, pour que nous soyons reconnaissants aux braves qui les ont obtenues."

Comme je m'honore de faire partie de cette école, voulez-vous me permettre d'exposer, dans la *Liberté*, si vous le jugez à propos, quelques-unes des raisons qui motivent, chez moi, cette façon de penser, qui parait si extraordinaire à tant de personnes.

Mais, en premier lieu, il conviendrait de savoir exactement ce que c'est que la liberté et d'où elle vient.

Je ne crois pas me tromper en disant qu'elle vient de Dieu, qui, en créant l'homme, lui a imprimé la puissance de l'intelligence et la liberté de la volonté. L'homme doit se servir de son intelligence pour admirer la règle et la loi des intelligences, et de la volonté pour obéir à la volonté suprême de Dieu qui est la règle et la loi des volontés. Mais, si cette volonté subalterne de l'homme veut devenir sa règle à elle-même, sa propre lumière, il y a corruption de l'intelligence qui comprend et corruption du coeur qui décide et choisit. C'est donc de Dieu que l'homme tient cette liberté d'agir ou de ne pas agir, de choisir; mais pour son bien, elle doit s'arrêter devant les barrières légitimes que la Puissance Divine a placées, en dehors desquelles l'homme se trouve livré aux dérèglements de la volonté et aux folies de son entendement. C'est ce qui est arrivé à la suite de la faute originelle: l'homme est tombé d'erreur en erreur, de corruption en corruption, jusqu'au jour où le Christ pour une seconde création morale est venu le réhabiliter. C'est ce qui arrive encore pour un homme ou pour une nation lorsque les barrières du Droit Divin sont méconnus. On peut donc dire en toute assurance: La liberté est bonne et engendre la paix et la prospérité en deça des barrières, ou mauvaise, avec désordres, ruines et anarchie, au delà.

Or, au XVIIIe siècle les encyclopédistes et les francs-maçons ont soulevé et répandu une si grande quantité de sophismes, de mensonges, de calomnies sur tout ce qu'il y avait de bon et de respectable, et cela en telle profusion qu'aujourd'hui encore l'atmosphère des idées en est surchargée, obscurcie et littéralement empoisonnée. A tel point que, même parmi les meilleurs, il en est un grand nombre qui est persuadé que c'est la Révolution qui a introduit la liberté dans le monde en lui donnant pour porte d'entrée: la Prise de la Bastille.

Belle porte d'entrée en effet! Elle est bien digne du genre de liberté qui la passa ce jour-là! Et la hideuse bande d'apaches de l'époque qui lui en ouvrit les portes, par le massacre de quelques pauvres invalides, a vraiment bien mérité et notre reconnaissance et le beau nom de brave qui lui est si généreusement accordé. Depuis lors, nous l'avons toujours retrouvée, cette liberté là: surtout dans les plus mauvais jours de notre histoire. Elle est à la vraie liberté ce que le singe est à l'homme: une horrible et odieuse caricature.

Je crois en toute sincérité, que la liberté, la vraie, est restée ensevelie sous les ruines de la Bastille. Car, avant cet exécrable événement, tout ce qu'il y avait de bon et de juste travaillait à la suppression des abus et au développement d'une saine liberté. L'évolution s'accomplissait. La Révolution a tout détruit, et pour reconstruire quoi? la terreur, le gouvernement le plus odieusement tyrannique et sanguinaire qui ait jamais existé. Puis ensuite empoisonner de ses sophismes tous ceux qui lui succédèrent. Il n'y a donc pas d'illusions à se faire: la liberté *absolue* du bien et du mal n'est que *l'émancipation* du mal avec la *proscription* du bien. Nous le voyons tous les jours. Même aujourd'hui, peut-on dire que nous soyons revenus à un sens plus juste de la liberté? Je ne le crois pas, car nous avons toujours la proclamation des Droits de l'homme qui se dresse devant les droits de Dieu. Je ne vois même aucun pays où la liberté ne soit plus ou moins défigurée par ces sophismes révolutionnaires qui ont pénétré partout, grâce à l'action malfaisante de la franc-maçonnerie universelle.

Mais la France en souffre plus qu'aucune autre nation, courbée qu'elle est sous le joug des sectaires qui firent la Révolution et dont ils n'ont répudié aucun des principes.

Si, grâce aux progrès de la science, où la Révolution n'a rien à voir, nous jouissons de plus de bien-être et de plus grandes facultés qu'autrefois, cela ne remplace pas la saine liberté qui donne à l'homme toute sa dignité. Cette liberté-là, je le dis bien haut, nous ne l'avons pas. Est-il bien nécessaire d'en fournir les preuves? Depuis plus de trente ans tous les actes de la politique intérieure du gouvernement français les donnent suffisamment je crois, et ils sont assez connus pour ne pas avoir à les énumérer: moins sanguinaires sans doute qu'il y a cent vingt ans, mais plus hypocrites et par suite plus malfaisante, plus destructeurs.

Du reste, par son origine même, la Révolution ne pouvait rien produire de bon, qui ne fut plus ou moins corrompu. Il en est de même pour les gouvernements qui épousent ses principes. Tout le bien qu'ils peuvent faire ne sort pas d'eux-mêmes, mais bien des restes de la civilisation chrétienne, qu'elle a été impuissante à anéantir complètement. Un mauvais arbre ne produit pas de bons fruits.

Il n'y a donc rien d'étonnant que les francs-maçons, qui détiennent le pouvoir, se soient fait une gloire de doter la France d'une fête, soi-disant nationale, commémorant une émeute et un massacre, suscités par eux, sous le masque de ce beau fait d'armes: "la prise de la Bastille." A leurs yeux, les pages de notre belle histoire ne contiennent aucun fait plus glorieux que celui-là, pour en célébrer l'anniversaire par des réjouissances publiques et générales. C'est leur triomphe à eux qu'on célèbre.

C'est pouquoi, beaucoup de Français, qui, heureusement, ont pu s'élever au-dessus de cette atmosphère empoisonnée, refusent de s'associer à ces réjouissances qu'ils trouvent honteuses pour leur chère patrie. Ces Français-là, n'ont qu'un souhait, qu'un désir: celui de voir la France se débarrasser de la vermine franc-maçonnique, qui la ronge et la perd, pour revenir enfin à ses anciennes traditions chrétiennes et marcher, grande et belle, à la tête des nations en pouvant dire comme autrefois: *Gesta Dei per Francos.*

F. Mollot.
Fannystelle.

* * *

Monsieur le Rédacteur,

Un numéro de votre estimable journal en date du 9 septembre me tombe sous la main et j'y lis une lettre signée Lorrain.

J'avoue que je suis stupéfait d'apprendre qu'il y a deux Frances: la vieille France et la France de 89. Je me permets de m'inscrire en faux contre cette assertion.

Il n'y a qu'une seule France qui est la France telle que nos pères l'ont faite par un labeur de dix-huit siècles et qu'ils nous ont léguée, magnifique héritage à la fois territorial et moral.

La France, c'est 40 millions de très braves et très honnêtes gens qui continuent humblement les vertus et les traditions de leurs pères, prêts, comme ceux-ci à tous les héroïsmes et à toutes les abnégations et subissant sans les admettre—comme M. Lorrain le dit d'ailleurs justement — des lois dont ils ne sont pas les auteurs responsables.

Le suffrage universel... Oh la bonne blague! Il est en France aux mains de 25 ou 30 mille individus actifs, dépourvus de scrupules et parfaitement unis dans la lettre pour leurs intérêts. Ces gens-là qui sont les Franc-maçons mènent par des moyens—qui ne sont pas ignorés des politiciens de ce pays-ci—une majorité naturellement moutonnière, insouciante ou inconsciente, comme le sont toutes les majorités.

Autrefois, certains barons rappelez-vous le sieur de Coucy —dont les instincts brutaux faisaient bon marché de l'admirable idéal de la Chevalière asservissaient de même à l'aide d'une poignée de gens de main tout un pays et le pliaient à leur joug.

Ces barons étaient-ils la France?

Non. Ils n'étaient pas la France, pas plus que les Franc-maçons d'aujourd'hui ne sont la France —pas plus que le cocher n'est l'équipage.

Ce que M. Lorrain appelle la France de 89, c'est tout simplement le Gouvernement. Je le lui abandonne en déplorant que de l'étranger on voit encore la France à travers le brouillard de son gouvernement.

La France, la vieille France, la seule France, vit encore. Elle a ses racines dans le vieux sol même; elle tient au passé par ses morts, au futur par ses enfants.

Elle courbe la tête et attend.

Quelque jour, elle demandera compte au gouvernement de la république des hontes bues et des misères supportées, comme elle a, en 89, demandé compte à Louis XVI des erreurs ou des crimes de ses ancêtres.

Et comme alors, sans doute, c'est sur un innocent que retombera le châtiment.

Mais qu'elle soit féodale, royaliste, républicaine ou même anarchiste, la France est toujours la France, et lorsque nous sommes à l'étranger nous avons tous un même devoir qui est de faire profession de patriotisme.

En France, nous pouvons garder le patriotisme dans notre âme. Mais ici nous avons le devoir de l'affirmer et de le manifester.

Il m'importe peu que ce soit la Saint-Louis, le quatorze juillet, je choisis pour célébrer la France le jour de la fête nationale.

Et voilà pourquoi, moi qui ne pavoisais pas en France, qui ne suis pas républicain et qui n'aime pas le bruit, je sors mon drapeau le jour du 14 juillet et je chante la Marseillaise.

Champenois.

L'AGONIE DE LA SEMILLANTE

Par Alphonse Daudet.

Puisque le mistral de l'autre nuit nous a jetés sur la côte corse, laissez-moi vous raconter une terrible histoire de mer dont les pêcheurs de là-bas parlent souvent à la veillée, et sur laquelle le hasard m'a fourni des renseignements fort curieux.

...Il y a deux ou trois ans de cela.

Je courais la mer de Sardaigne en compagnie de sept ou huit matelots douaniers. Rude voyage pour un novice! De tout le mois de mars, nous n'eûmes pas un jour de bon. Le vent d'est s'était acharné après nous, et la mer ne décolorait pas.

Un soir que nous fuyions devant la tempête, notre bateau vint se réfugier à l'entrée du détroit de Bonifacio, au milieu d'un massif de petites îles... Leur aspect n'avait rien d'engageant grands rocs pelés, couverts d'oiseaux, quelques touffes d'absinthe, des maquis de lentisques, et, çà et là, dans la vase, des pièces de bois en train de pourrir; mais ma foi, pour passer la nuit, ces roches sinistres valaient encore mieux que le rouff d'une vieille barque à demi pontée, où la lame entrait comme chez elle, et nous nous en contentâmes.

A peine débarqués, tandis que les matelots allumaient du feu pour la bouillabaisse, le patron m'appela, et, me montrant un petit enclos de maçonnerie blanche perdu dans la brume au bout de l'île:

—Venez-vous au cimetière? me dit-il.

—Un cimetière, patron Lionetti! Où sommes-nous donc?

—Aux îles Lavezzi, monsieur. C'est ici que sont enterrés les six cents hommes de la Sémillante, à l'endroit même où leur frégate s'est perdue, il y a dix ans... Pauvres gens! Ils ne reçoivent pas beaucoup de visites; c'est bien le moins que nous allions leur dire bonjour, puisque nous voilà...

—De tout coeur, patron.

* * *

Qu'il était triste le cimetière de la Sémillante!... Je le vois encore avec sa petite muraille basse, sa porte de fer, rouillée, dure à ouvrir, sa chapelle silencieuse, et des centaines de croix noires cachées par l'herbe... Pas une couronne d'immortelles, pas un souvenir! rien... Ah! les pauvres morts abandonnés, comme ils doivent avoir froid dans leur tombe de hasard!

Nous restâmes là un moment, agenouillés. Le patron priait à haute voix. D'énormes goélands, seuls gardiens du cimetière, tournoyaient sur nos têtes et mêlaient leurs cris rauques aux lamentations de la mer.

La prière finie, nous revînmes tristement vers le coin de l'île où la barque était amarrée. En notre absence, les matelots n'avaient pas perdu leur temps. Nous trouvâmes un grand feu flambant à l'abri d'une roche, et la marmite qui fumait. On s'assit en rond, les pieds à la flamme, et bientôt chacun eut sur ses genoux, dans une écuelle de terre rouge, deux tranches de pain noir arrosées largement. Le repas fut silencieux: nous étions mouillés, nous avions faim, et puis le voisinage du cimetière... Pourtant, quand les écuelles furent vidées, on alluma les pipes et on se mit à causer un peu. Naturellement on parlait de la Sémillante.

—Mais enfin, comment la chose s'est-elle passée? demandai-je au patron qui, la tête dans ses mains, regardait la flamme d'un air pensif.

—Comment la chose s'est passée me répondit le bon Lionetti avec un gros soupir, hélas! monsieur, personne au monde ne pourrait le dire. Tout ce que nous savons, c'est que la Sémillante, chargée de troupes pour la Crimée, était partie de Toulon, la veille au soir, avec le mauvais temps. La nuit, ça se gâta encore. Du vent, de la pluie, la mer énorme comme on ne l'avait jamais vue... Le matin, le vent tomba un peu, mais la mer était toujours dans tous ces ébats, et avec cela, une sacrée brume du diable à ne pas distinguer un fanal à quatre pas... Ces brumes-là, monsieur, on ne se doute pas comme c'est traître... Ca ne fait rien, j'ai idée que la Sémillante a du perdre son gouvernail dans la matinée; car il n'y a pas de brume qui tienne, sans une avarie, jamais le capitaine ne serait venu s'aplatir ici contre. C'était un rude marin, que nous connaissions tous. Il avait commandé la station en Corse pendant trois ans, et savait sa côte aussi bien que moi, qui ne sais pas autre chose.

—Et à quelle heure pense-t-on que la Sémilante à péri?

—Ce doit être à midi; oui, monsieur, en plein midi... Mais dame! avec la brume de mer, ce plein midi-là ne valait guère mieux qu'une nuit noire comme la gueule d'un loup... Un douanier de la côte m'a raconté que ce jour-là, vers onze heures et demie, étant sorti de sa maisonnette pour rattacher ses volets, il avait eu sa casquette emportée d'un coup de vent, et qu'au risque d'être enlevé lui-même par la lame, il s'était mis à courir après, le long du rivage, à quatre pattes. Vous comprenez! les douaniers ne sont pas riches, et une casquette, ça coute cher. Or il paraitrait qu'à un moment notre homme, en relevant la tête, aurait aperçu tout près de lui, dans la brume, un gros navire à sec de toiles qui fuyait sous le vent du côté des îles Lavezzi. Ce navire allait si vite, si vite, que le douanier n'eut guère le temps de bien voir. Tout fait croire cependant que c'était la Sémillante, puisque une demi-heure après le berger des îles a entendu sur ces roches... Mais précisément voici le berger dont je vous parle, monsieur; il va vous conter la chose lui-même... Bonjour, Palombo!... viens te chauffer un peu; n'aie pas peur.

Un homme encapuchonné, que je voyais rôder depuis un moment autour de notre feu et que j'avais pris pour quelqu'un de l'équipage, car j'ignorais qu'il y eût un berger dans l'île, s'approcha de nous craintivement.

C'était un vieux lépreux, aux trois quarts idiot, atteint de je ne sais quel mal scorbutique qui lui faisait de grosses lèvres lippues, horribles à voir. On lui expliqua à grand'peine de quoi il s'agissait. Alors soulevant du doigt sa lèvre malade, le vieux nous raconta qu'en effet, le jour en question, vers midi, il entendit de sa cabane un craquement effroyable sur les roches. Comme l'île était toute couverte d'eau, il n'avait pas pu sortir, et ce fut le lendemain seulement qu'en ouvrant sa porte il avait vu le rivage encombré de débris et de cadavres laissés là par la mer. Epouvanté, il s'était enfui en courant vers sa barque, pour aller à Banifacio chercher du monde.

* * *

Fatigué d'en avoir tant dit le berger s'assit, et le patron reprit la parole.

—Oui, monsieur, c'est ce pauvre vieux qui est venu nous prévenir. Il était presque fou de peur; et, de l'affaire, sa cervelle en est restée détraquée. Le fait est qu'il y avait de quoi... Figurez-vous six cents cadavres en tas sur le sable, pêle-mêle avec les éclats de bois et les lambeaux de toile... Pauvre Sémillante!... la mer l'avait broyé du coup, et si bien mise en miettes que dans tous ses débris le berger Palombo n'a trouvé qu'à grand'peine de quoi faire une palissade autour de sa hutte... Quant aux hommes, presque tous défigurés, mutillés affreusement... c'était pitié de les voir accrochés les uns aux autres, par grappes... Nous trouvâmes le capitaine en grand costume, l'aumônier son étole au cou; dans un coin, entre deux roches, un petit mousse, les yeux ouverts... on aurait cru qu'il vivait encore; mais non! Il était dit que pas un n'en réchapperait...

Ici le patron s'interrompit:

—Attention, Nardi! cria-t-il, le feu s'éteint.

Nardi jeta sur la braise deux ou trois morceaux de planches goudronnées qui s'enflammèrent, et Lionetti continua:

—Ce qu'il y a de plus triste dans cette histoire, le voici... Trois semaines avant le sinistre, une petite corvette, qui allait en Crimée comme la Sémillante, avait fait naufrage de la même façon, presque au même endroit; seulement, cette fois-là, nous étions parvenu à sauver l'équipage et vingt soldats du train qui se trouvaient à bord... Ces pauvres tringlos n'étaient pas à leur affaire, vous pensez! On les emmena à Bonifacio et nous les gardâmes pendant deux jours avec nous, à la marine... Une fois bien secs et remis sur pied, bonsoir! bonne chance; ils retournèrent à Toulon où, quelque temps après, on les embarqua de nouveau pour la Crimée... Devinez sur quel navire!... Sur la Sémillante, monsieur... Nous les avons retrouvés tous, tous les vingt, couchés parmi les morts, à la place où nous sommes... Je relevai moi-même un joli brigadier à fines moustaches, un blondin de Paris, que j'avais couché à la maison et qui nous avait fait rire tout le temps avec ses histoires... De le voir là, ça me creva le coeur... Ah! Santa Madre!...

Là-dessus, le brave Lionetti, tout ému, secoua les cendres de sa pipe et se roula dans son caban en me souhaitant la bonne nuit... Pendant quelque temps encore, les matelots causèrent entre eux à demi-voix... Puis, l'une après l'autre, les pipes s'éteignirent... On ne parla plus... Le vieux berger s'en alla... Et je restai seul à rêver au milieu de l'équipage endormi.

* * *

Encore sous l'impression du lugubre récit que je venais d'entendre, j'essayais de reconstruire dans ma pensée le pauvre navire défunt et l'histoire de cette agonie dont les goélands ont été seuls témoins. Quelques détails qui m'avaient frappé, le capitaine en grand costume, l'étole de l'aumônier, les vingt soldats du train, m'aidaient à deviner toutes les péripéties du drame... Je voyais la frégate partant de Toulon dans la nuit... Elle sort du port. La mer est mauvaise, le vent terrible; mais on a pour capitaine un vaillant marin et tout le monde est tranquille à bord...

Le matin, la brume de mer se lève. On commence à être inquiet... Tout l'équipage est en haut. Le capitaine ne quitte pas la dunette... Dans l'entrepont, où les soldats sont renfermés, il fait noir; l'atmosphère est chaude. Quelques-uns sont malades, couchés sur leurs sacs. Le navire tangue horriblement; impossible de se tenir debout. On cause assis à terre, par groupes, en se cramponnant aux bancs; il faut crier pour s'entendre. Il y en a qui commencent à avoir peur... Ecoutez donc! les naufrages sont fréquents dans ces parages-ci; les tringlos sont là pour le dire, et ce qu'ils racontent n'est pas rassurant. Leur brigadier sutout, un Parisien qui blague toujours, vous donne la chair de poule avec ses plaisanteries:

—Un naufrage!... mais c'est très amusant un naufrage. Nous en serons quitte pour un bain à la glace, et puis on nous mènera à Bonifacio, histoire de manger des merles chez le patron Lionetti.

Et les tringlos de rire...

Tout à coup, un craquement... Qu'est-ce que c'est? Qu'arrive-t-il?...

—Le gouvernail vient de partir, dit un matelot tout mouillé qui traverse l'entrepont en courant.

—Bon voyage! crie cet enragé de brigadier; mais cela ne fait plus rire personne.

Grand tumulte sur le pont. La brume empêche de se voir. Les matelots vont et viennent, effrayés, à tâtons... Plus de gouvernail! La manoeuvre est impossible... La Sémilante, en dérive, file comme le vent... C'est à ce moment que le douanier la voit passer; il est onze heures et demie. A l'avant de la frégate, on entend comme un coup de canon... Les brisants! les brisants!... C'est fini, il n'y a plus d'espoir, on va droit à la côte... Le capitaine descend dans sa cabine... Au bout d'un moment, il vient reprendre sa place sur la dunette,—en grand costume... Il a voulu se faire beau pour mourir.

Dans l'entrepont, les soldats, anxieux, se regardent sans rien dire... Les malades essayent de se redresser... Le petit brigadier ne rit plus... C'est alors que la porte s'ouvre et que l'aumônier parait sur le seuil avec son étole:

—A genoux, mes enfants!

Tout le monde obéit. D'une voix retentissante, le prêtre commence la prière des agonisants.

Soudain, un choc formidable, un cri, un seul cri, un cri immense, des bras tendus, des mains qui se cramponnent, des regards effarés où la vision de la mort passe comme un éclair...

Miséricorde!...

C'est ainsi que je passai toute la nuit à rêver, évoquant, à dix ans de distance, l'âme du pauvre navire dont les débris m'entouraient... Au loin, dans le détroit, la tempête faisait rage; la flamme du bivac se courbait sous la rafale; et j'entendis notre barque danser au pied des roches en faisant crier son amarre.

L'EMIGRATION AU MANITOBA

(De la "Semaine")

De toutes les oeuvres du clergé canadien, la colonisation est, sans aucun doute, une des plus belles. Nos prélats et nos curés ont dans leurs entreprises de colonisation des avantages que leur envient toutes les sociétés de colonisation et toutes les sociétés d'immigration; ils ne se désintéressent jamais du sort de leurs colons. Après les avoir attirés dans une région nouvelle, fertile et pleine de promesses, ils leur donnent une église, une école ou un couvent et s'intéressent à tous leurs succès.

Les plus belles pages des histoires de nos villages d'aujourd'hui et de nos villes de demain, ce sont des missionnaires colonisateurs qui les ont écrites. Et parmi eux, il en est un qui occupe une place d'honneur, qui n'est pas un missionnaire, mais un apôtre, c'est l'apôtre du Manitoba, Sa Grandeur Mgr Langevin, archevêque de Saint-Boniface.

Dans l'accomplissement de son oeuvre, Mgr Langevin n'a pas eu assez de concours et, malheureusement, les concours qui lui ont manqué, c'est la province de Québec qui aurait dû les lui fournir.

Au lieu d'encourager depuis trente ans l'émigration des gens de la province de Québec vers l'ouest, vers les belles provinces du Manitoba, on les a laissés partir pour les Etats-Unis. Des gens de bonne foi ont même fait campagne contre le départ des Canadiens-français pour l'ouest, croyant qu'ils y perdraient leur langue et leur foi.

Ils comptaient évidemment sans Mgr Langevin et son vaillant clergé qui ont gardé à l'Eglise tous les Canadiens de notre langue qui sont allés demeurer dans l'ouest.

"Ceux qui ont empêché les habitants de la province de Québec de venir dans l'ouest au lieu d'aller aux Etats-Unis, dans les centres franco-américains, ont commis une grave erreur", disait l'autre jour Mgr Langevin, qui partait pour l'Europe avec son frère, l'abbé Hermas Langevin.

"Nous allons commencer une campagne nouvelle de colonisation dans l'Ouest. Nous avons un nouveau missionnaire colonisateur, l'abbé J.-C. Bouillon. J'ai confiance que nous allons réussir à attirer des Canadiens-français dans notre province.

"Pour le succès, nous comptons sur nos compatriotes de la province de Québec. Les Canadiens-français catholiques sont forts dans cette province, leur influence augmente, chez nous elle augmente aussi, mais il nous faut le concours de nos frères de Québec pour réussir. Le Manitoba offre des avantages aux colons qu'ils ne trouveront nulle part ailleurs.

"Je puis promettre aux Canadiens-français qui viendront dans le Manitoba, disait-il, en plus des communications très faciles, des terres superbes, situées dans des villages où ils trouveront une église, une école, souvent aussi, un couvent."

L'Ouest est encore bien grand, ajoutait M. Bouillon, il y a place pour des milliers de Canadiens. Aux Canadiens-français d'en profiter."

L'abbé Bouillon a fait le tour du Manitoba dès que Mgr Langevin lui a confié sa mission, puis il est venu dans notre province et il étudie depuis quelques jours la situation. Aujourd'hui, il est en conférence avec les autorités du bureau d'immigration. Hier, il a accompagné l'archevêque de St-Boniface à la gare. Mgr Langevin partait pour Rome.

Mgr Langevin a répété au représentant de la "Patrie" qu'il avait confiance, comme il l'a déjà dit, que la minorité catholique du Manitoba, dont la situation est beaucoup meilleure aujourd'hui qu'en 1896, obtiendrait avant longtemps pleine et entière justice.

Personne ne peut mieux prétendre aux grandes places que ceux qui en ont les talents.

La netteté est le vernis des maîtres.

* * *

Celui qui souhaiterait sérieusement des illusions aurait au-delà de ses voeux.

* * *

Le courage est la lumière de l'adversité.

Département des patrons



COSTUMES

Ce joli petit costume se fait de coton et de ces autres tissus si agréables par les temps chauds. Ce modèle peut aussi servir pour les crêpes, les brocarts, les serges et les flanelles molles.

La blouse est le modèle matelot uni un peu ample à la ceinture. L'encolure de largeur ordinaire se termine par un collet. Les manches d'un joli fini peuvent se terminer au coude ou au poignet. La jupe est en trois morceaux et ferme sur le devant au centre. Le peplus constitue une nouveauté: on le peut porter ou l'omettre.

Le patron No. 6,197 est pour jeunes filles de 14, 16 et 18 ans. La grandeur moyenne demande six verges d'un matériel de 36 pouces.

Ce patron peut être obtenu en envoyant dix sous au bureau de ce journal.



JUPONS

Modèle de jupon ouvert pour dame. Facile à fabriquer et orné de jolis volants. On peut employer un tissu uni pour la broderie et la dentelle.

Le patron No. 6,083 est pour mesure de buste de 22 à 30 pouces. La mesure 24 demande 2 5-8 verges d'un volant de 29 pouces ou de 2 5-8 d'un tissu de 36 pouces.

Ce patron peut être obtenu en envoyant dix sous au bureau de ce journal.

Département des patrons,
LA LIBERTE,
B. P. 3151.

NOTRE COUPON.

Département des patrons, La Liberté, B. P. 3151—

Veuillez trouver ci-inclus .... sous en retour desquels vous m'enverrez:

No............ Grandeur.........

No............ Grandeur.........

Nom ....

Rue No. ....

Ville ....

Province ....

Note.—Un délai d'au moins dix jours doit nous être accordé pour l'expédition du patron.

DANS LE MONDE

LES BOUFFONNERIES DE M. BRYAN AMUSENT LES ALLEMANDS

On rit de son ignorance

Berlin, 17.—Il est impossible de dire quelle mauvaise impression ont fait, en Allemagne, les bouffonneries de cirque exécutées par M. Bryan dans le Chautauqua.

Les journaux les plus sérieux le traitent d'étoile de cirque et de clown et chacun le ridiculise de son mieux.

La diplomatie américaine ne jouit pas d'un haut renom en Allemagne et son prestige ne gagnera rien ici, grâce au spectacle donné par un secrétaire d'Etat qui monte sur les tréteaux, en compagnie de jongleurs et d'acrobates. Toutes sortes d'histoires circulent en Allemagne au sujet de cet homme reconnu incapable d'occuper une position, comme au dire des hommes d'Etat européens, en ont occupé les Grey, les Delcassé, les Lansdowne, les Cambon et les John Hay.

Un journal affirme même avec autorité que M. Bryan ignorait encore, il y a quelques années, tout ce qui avait trait à la politique des affaires étrangères et n'avait pas les moindres connaissances en ce qui concerne la géographie de l'Europe. Il aurait, dit-on, prié, une fois à Berlin, l'ambassadeur Charlemagne Tower de lui expliquer quelle différence il y avait entre la Prusse et l'Allemagne. Il paraissait ne pas savoir si la Prusse était en Allemagne ou l'Allemagne en Prusse.

Alors qu'il visitait Constantinople, à peu près à la même époque, il aurait confondu Budapest avec Bucharest, ce qui avait excité au plus haut point l'hilarité de tout le corps diplomatique.

NOUVEAUX EXPLOITS DE SUFFRAGETTES

Une gare incendiée

Londres, 16.—Les suffragettes ont brûlé la gare de Kenton. Les dommages s'élèvent à 25,000 francs.

Elles avaient placé dans le voisinage des affiches ainsi conçues: "Le président du conseil, M. Asquith, est responsable de la guerre que nous avons déclarée. Adressez-vous à lui pour les indemnités."

GRANDE MANIFESTATION DES EMPLOYES DE LONDRES

Ils protestent contre l'insuffisance des salaires

Londres, 16.—Les employés de Londres ont tenu leur première réunion à Hyde Park, en faveur du syndicalisme.

Les employés ou employées prenant part à la manifestation représentaient différents genres de commerce. Ils défilèrent des bords de la Tamise à Hyde Park la figure couverte de masques pour éviter les rigueurs de leurs employeurs.

Plusieurs portaient des pancartes indiquant au public que 25 pour 100 des employés mouraient tuberculeux à cause des salaires dérisoires qu'ils étaient forcés d'accepter pour travailler.

Différents orateurs prirent la parole et firent un tableau lugubre de l'insuffisance de paye des employés, de l'insalubrité de la plupart des bureaux et magasins et des méthodes d'esclavage employées par les patrons.

Les orateurs préconisèrent un syndicat des employés qui, disent-ils, sont aussi utiles à la prospérité de l'Angleterre que les mécaniciens et les ouvriers.

LES ALPES FONT D'AUTRES VICTIMES

Un chien du Saint-Bernard sauve un Américain.

Vienne, 16.—Le docteur Perlis, le joueur d'échecs bien connu, a été trouvé gelé sur le Hochtor, dans les Alpes styriennes, dont il avait fait l'ascension sans guide. Il était âgé de 30 ans.

* * *

Genève, 16.—Un Américain du nom de G. Dawson, est tombé dans un précipice alors qu'il traversait la passe du mont Saint-Bernard. Découvert par un chien de l'hospice de ce nom, ce dernier le traîna jusqu'au monastère. Il avait reçu de nombreuses blessures et souffrait d'une entorse à la cheville.

Un automobile le ramena à Martigny. Sans le chien, il serait resté toute la journée dans le ravin qui est loin de la route suivie généralement par les touristes.

LE JAPON ET LA CHINE

Le Japon obtient les réparations qu'il demande.

Pékin, 11.—Le gouvernement chinois a accepté d'accorder au Japon toutes les réparations que cette nation exigeait pour l'assassinat de sujets japonais par les Chinois, qui avaient foulé ce drapeau aux pieds.

ENCORE LES BANDITS DE HAMBOURG

La police en vient à bout.

Hanovre (Allemagne), 16.—Les bandits de Hambourg, qui, le mois dernier, avaient dévalisé la Caisse d'épargne commerciale de Wilhelmsburg, après avoir tué le caissier, ont eu leur affaire réglée à Osteronde, à 60 kilomètres sud-est de cette ville.

La police aidée de gendarmes, tua l'un des voleurs, l'autre fut arrêté après une lutte sérieuse au revolver. On avait vu hier les deux bandits à Braunlage où ils avaient tué et volé le propriétaire d'un hôtel. Ils avaient réussi à s'échapper de la ville, mais furent arrêtés par la police d'Osteronde alors qu'ils allaient faire l'acquisition de nouveaux costumes.

Se barricadant dans une maison, ils commencèrent à tirer sur la police, tuant un agent et en blessant un autre à la tête. De souffre que l'on avait allumé, les obligea à quitter leur abri, et alors qu'ils cherchaient à se frayer un chemin au milieu des sifflements des balles, l'un des bandits tomba mort. On finit par se rendre maître de son compagnon.

JAPONAIS ET CHINOIS

Le gouvernement de Tokio exige des réparations

Pékin, 15.—Le bureau des affaires étrangères de la république chinoise a examiné aujourd'hui les demandes exagérées du Japon comme réparation aux insultes reçues par les soldats japonais à l'assassinat de plusieurs citoyens de ce pays à Nankin.

Les demandes du Japon portent de ce fait que certains marchands japonais ont été tués à Nankin et que les représentants militaires du Japon ont été insultés par la populace.

Pour cela le Japon exige que la Chine punisse chaque coupable et chaque meurtrier et accorde une indemnité aux familles de chaque Japonais tué. Si le gouvernement chinois n'accède pas aux demandes du Japon, ce dernier fera le nécessaire pour obtenir lui-même réparation.

Le président provisoire de la république chinoise, Yuan-Shi-Kai aurait, suivant les représentants étrangers résidant à Pékin, donné au gouvernement japonais toute satisfaction, à sa requête.

UN RESULTAT DU TANGO

L'estomac dans les talons. Maladie parisienne

Paris, 19.—"Comment va votre descente d'estomac?" Telle est la première question que se posent maintenant tous les gens bien nés, la maladie en question étant une maladie à la mode et la conséquence de l'abus du "Tango".

"Ceux qui dansent immédiatement après leurs repas, deux ou trois fois par jour, ne peuvent pas s'attendre à avoir des digestions normales, et les médecins de Paris saluent avec une joie dissimulée l'apparition de cette nouvelle indisposition.

Heureusement, le remède ordonné est des plus simples: immédiatement après vos repas, couchez-vous pendant une demi-heure, les jambes en l'air, ou tout au moins un peu plus élevées que le corps.

On a remarqué à Deauville que quelques jeunes femmes accumulaient sous leurs pieds un nombre incalculable de coussins, alors qu'elles étaient étendues sur des rocking-chairs et on redoute que bientôt les cafés de Paris ne soient pourvus de barres métalliques sur lesquelles les consommateurs qui ne sont pas encore guéris pourront placer leurs pieds à hauteur convenable, pour activer ainsi leur digestion.

JUPES FENDUES-OREILLES OUVERTES

Les élégants de Paris vont porter des boucles d'oreilles

Paris, 19.—Quelques élégants de Paris, jaloux des succès obtenus par les jupes ouvertes portées actuellement ont décidé qu'il était du dernier chic pour les messieurs de se faire percer les oreilles afin de pouvoir porter de petits anneaux d'or, tels que les bohémiens.

Les bijoutiers de la rue de la Paix marchent de pair avec eux et ont exposé dans leurs vitrines des quantités de boucles d'oreilles pour hommes.

AU MEXIQUE

Les chefs de l'insurrection et les forces dont ils disposent.

San Luis Potosi (Mexique), 17.—D'après les meilleures informations, il y aurait dans le pays ou sur la frontière quarante-trois chefs de rebelles ou de bandits, commandant des bandes de trente à six cents hommes chacune d'après les informations fournies par les propriétaires de ranchs, les émigrés, les officiers fédéraux, les employés de chemins de fer et les habitants des villes qui ont déjà été pillées, il y aurait un total de 5,600 hommes sous les armes, en lutte contre le gouvernement.

La bande la plus importante comprenant 600 hommes et commandée par Raoul Madero, frère de l'ancien président, aurait ses quartiers près de Herradura, à 100 milles au nord-ouest. D'autres bandes de 400 à 500 hommes chacune, sous les ordres d'Ernesto Santoscoy, d'Alberto Torres et de José Cabo, opèrent dans le nord, dans l'est et le sud du pays. Le reste est disséminé çà et là plus loin que San Luis Potosi et dans les districts voisins de Nuevo Leon, Tamaulipas, Queretaro et Zacatecas.

Deux des chefs les plus redoutables, Candido Navarro et Pedro Santos, ont été tués récemment, mais les autres essaient d'obtenir le même renom que ces derniers.

Plus de vingt-deux villes ont été pillées, durant les derniers mois; les rebelles ont pris possession d'une partie d'entre elles où s'y rendent à discrétion. Ils ont employé dès le début la méthode des guerillas. Ils ne se réunissent jamais en grand nombre et n'essaient pas d'aller à la rencontre des forces opposées, sauf quand l'avantage est sûrement de leur côté. Les trois bandits les plus importantes ont trois mitrailleuses, mais les groupes les moins nombreux ne sont pas toujours bien armés; quelques fusils seulement et peu de munitions. Il y a un an on pensait qu'il n'y avait même pas deux cents bandits dans le pays.

LES AMERICAINS AU MEXIQUE

Une centaine d'entre eux seraient prisonniers des insurgés.

Mexico, 17.—Cent Américains y compris les femmes et des enfants, venus de Torreon, sont, dit-on, tombés entre les mains des insurgés, alors qu'ils essayaient de gagner Saltillo.

Les autorités de cette ville ne veulent pas prendre la responsabilité d'envoyer des troupes à leur secours. Elles craignent que les insurgés ne se livrent à des atrocités sur les réfugiés, ce qui n'aurait pas lieu autrement.

L'ambassade américaine a été prévenue. Elle a prié le département mexicain des affaires étrangères de faire une enquête et de faire le possible pour secourir les Américains, si toutefois ce que l'on a avancé est exact.

M. Gamboa, ministre des affaires étrangères, n'a pas reçu d'autres avis que celui de l'ambassade. Il a exprimé tous ses regrets, mais a ajouté qu'on ne pouvait pas mieux faire en raison de la neutralité de la police des Etats-Unis qui a entravé l'administration, dans sa lutte contre les insurgés et les bandits.

NOUVEL EBOULEMENT A PANAMA

Deux cent mille mètres cubes de rochers tombent dans le canal.

Panama, 17.—Un glissement de terrain s'est produit sur le côté est de la tranchée de la Culebra, au nord de Gold Hill, précipitant dans le canal 200 mètres cubes de rochers et de terre. Les débris forment un amoncellement de plusieurs pieds de hauteur.

Cet éboulement n'affectera en rien la navigation, en octobre, car le tout peut être enlevé rapidement par des dragues, mais il indique un mouvement de terrain de même sorte à l'extrémité sud de Gold Hill, où actuellement plusieurs millions de mètres cubes de rochers et de terre s'apprêtent à glisser chaque jour, ce qui pourrait encore retarder l'ouverture du canal.

L'ENDURANCE DES SOLDATS FRANCAIS.

L'opinion du colonel américain Mulier qui suit les grandes manoeuvres

Montauban, 17.—Les officiers étrangers qui suivent les grandes manoeuvres se sont surtout intéressé aujourd'hui à la manoeuvre au combat de l'artillerie lourde de campagne, c'est-à-dire de l'obusier Rimailho de 155 millimètres à traction automobile.

Les roues de l'obusier Rimailho sont larges et les enveloppes des pneus sont faites de fils d'acier tressés; ces roues permettent aux obusiers Rimailho de traverser les terres fraîchement labourées et de franchir sans difficulté les fossés et autres obstacles.

Quand l'artillerie entre en action ces enveloppes d'acier sont étendues derrière l'obusier formant comme des rails sur lesquels la pièce recule quand le coup part et qui l'empêche de s'enfoncer dans le sol.

Plus de cent mille hommes et une très nombreuse flottille d'aéroplanes prennent part à ces manoeuvres. L'armée du nord ou armée bleue, sous les ordres du général Pau, s'étend de Montauban à Agen et l'armée du sud ou armée rouge, sous les ordres du général Chomer, s'étend d'Auch à Toulouse.

Le colonel Samuel W. Miller de l'armée des Etats-Unis, est arrivé aujourd'hui venant de Breslau où il a assisté aux manoeuvres de l'armée allemande. Il est plein d'admiration pour l'endurance et la résistance à la fatigue des soldats français.

Sur les soixante mille hommes composant l'armée du sud qui prennent par depuis trois jours à de pénibles manoeuvres, soixante-sept seulement ont été soignés dans les ambulances. C'est un nombre insignifiant.

GUILLAUX FAIT DU 228 A L'HEURE

Il détient le record de la vitesse.

Paris, 17.—L'aviateur Ernest Guillaux a établi hier un nouveau et remarquable record de vitesse.

Accompagné d'un passager, il a couvert près de 180 kilomètres en cinquante minutes.

Parti de Savigny-sur-Braye, où il demeure, il arrivait à Paris en ce laps de temps, ce qui fait à peu près 228 kilomètres à l'heure.

LE CHOLERA A CONSTANTINOPLE

Vingt cas ont été mortels.

Constantinople, 20.—Il y a eu ici vingt et un cas de choléra, vingt ont causé la mort des victimes.

L'épidémie n'a pas pris naissance à Constantinople, mais est venue de l'extérieur.

Bien des malades se gardent de déclarer leur maladie, car ils craignent que les autorités ne les fassent transporter à l'hôpital et ne les brûlent vivants.

LES BULGARES ABANDONNENT AUX TURCS LA VILLE DE KIRK-KILISE

Nouvelles frontières turques

Constantinople, 17.—Les délégués bulgares, envoyés pour régler les conditions de la paix, ont cédé à l'insistance de la Turquie et ont consenti à laisser aux Turcs la ville de Kirk-Kilisse.

Les Turcs ont réussi à obtenir que la future frontière de la Thrace soit reculée considérablement vers le nord, et l'on a consenti à ce que les limites de la Turquie, du côté de la mer Noire, s'étendraient d'Iniada à Hagios Stefano, au nord-est d'Andrinople, au lieu de Midia, dont on avait parlé d'abord.

VINGT ANS APRES

Deux officiers de la marine anglaise disputent un matchdéfi fait en 1893

Portsmouth, 19.—Sir Arbuthnot, contre-amiral, et M. Back, capitaine de vaisseau de la marine anglaise, ont disputé aujourd'hui une course à pied de cent verges.

Le capitaine a battu son adversaire d'une verge, faisant les cent verges en 12 secondes, ce qui est un temps excellent.

Les deux officiers se trouvaient en 1893, dans l'océan Pacifique lors que le défi fut lancé et relevé pour être disputé à la même date vingt ans après.

Le contre-amiral Arbuthnot est âgé de 44 ans et le capitaine Back de 48 ans.

LES ALPES FONT ENCOR DES VICTIMES

Une tourmente de neige empêche toutes recherches

Le comte de Lilienthal se tue dans une ascension.

Genève, 17.—On n'a pas de nouvelle depuis vendredi dernier de trois alpinistes suisses et de Mlle Bunzli, de Poutresina, qui faisait partie de la même excursion.

Piz Paler est une montagne de la Haute Engadine, dans les environs de Poutresina.

Des tourmentes de neige n'ont cessé de sévir depuis lors, et il a peu d'espoir de les retrouver vivants. Des guides sont partis dans différentes directions, mais n'ont réussi à découvrir aucun corps.

* * *

Vienne, 17.—Un Français, le comte Maurice de Lilienthal, est mort tragiquement en faisant l'ascension d'une montagne, dans la province du Semmering. Accompagné d'une jeune femme, alpiniste distinguée, il resta trois jours dans les montagnes. Il essayait de faire l'ascension d'un rocher escarpé quand il fut subitement saisi d'une crampe. Sa compagne essaya de le tirer par le bras, mais il tomba d'une hauteur de plus de cent pieds; il s'en faillit de peu qu'il n'entraînât son amie dans sa chute.

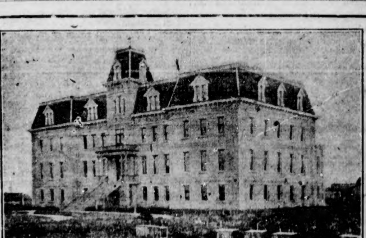
La jeune femme réussit à atteindre un abri construit au sommet du pic et ramena quelques personnes pour porter secours à l'infortuné.

On retrouva le corps affreusement mutilé.

ENCORE LES SUFFRAGETTES

La maison d'un amiral incendiée.

Londres, 18.—Pendant la nuit la superbe maison de campagne de l'amiral sir Hedworth Meux, située à Theobald Park, a été détruite par un incendie. La police accuse les suffragettes de ce nouveau fait d'armes, car le feu paraissait avoir été mis par une main malveillante. La maison était inoccupée.



Le Marché Agricole

GRAIN

Blé—	Ferm.
No. 1 Northern	.83¾
No. 2 Northern	.82¾
No. 3 Northern	.81
No. 4	.76
No. 1 rejected seeds	.79½
No. 2 rejected seeds	.78½
No. 1 Hiver rouge	.85½
No. 2 Hiver rouge	.83
No. 3 Hiver rouge	.81

Avoines—	
No. 2 C. W.	.34¼
No. 3 C. W.	.33½
Extra No. 1 Feed	.34
No. 1 Feed	.33½
No. 2 Feed	.32¼

Orge—	
No. 3	.47
No. 4	.44
Feed	.42
Rejected	.42½

Lin—	
No. 1 N. W. C.	1.20
No. 2 N. W. C.	1.17½
No. 3 N. W. C.	1.05

BESTIAUX.

Prix: livrés, nourris et abreuvés.

Taureaux de choix. Prix	$5.75 à $6.00
Bonnes vaches et génisse. Prix	$5.15 à $5.25
Vaches moyennes et genisses. Prix	$4.25 à $4.60
Vaches ordinaires. Prix	$2.50 à $3.00
Boeufs de première qualité. Prix	$4.00 à $4.25
Boeufs qualité ordinaire. Prix	$3.50 à $3.75
Vaches laitières, première qualité. Prix	$50.00 à $65.00
Vaches laitières, moyennes. Prix	$35.00 à $45.00

VEAUX.

Veaux de choix. Prix	$7.50 à $8.00
Bons veaux, pesants. Prix	$5.00 à $6.00

BREBIS.

Brebis de choix. Prix	$5.00 à $5.25
Brebis de printemps Prix	$6.50 à $7.00

PORCS.

De choix	$9.00 à $9.25
Roughs and heavies. Prix	$7.00
Stags	$5.00

BEURRE DE CREMERIE

En brique	.29
Séparés	.23
No. 1	.21
No. 2	.17
Decuisine	.15

FROMAGE.

Ontario (nouveau)	.14½
Manitoba (twins)	13

OEUFS

Frais	.22

FARINES.

Lake of the Woods Milling Co.

	Cotton	Jute
Five Roses, au baril	5.60	5.50
Lakewood	5.30	5.20
Harvest Queen	5.00	4.90
Medora	3.90	3.80
XXXX	3.00	2.90

Western Can. Flour Mills Ltd.

Purity, au baril	5.60
Three Stars	5.00
Maitland	4.50
Huron	4.20
Medallion	5.30
Battle	4.80

Ogilvie Flour Mills Co.—

Royal Household, par sac de 98 livres	2.80
Mount Royal	2.70
Glenora	2.55
Fall wheat	2.55
Graham	2.55
Centennial	2.45
Manitoba	2.25
Fancy XXXX	1.60
Imperial	1.45

Leitch Bros. Flour Mills Ltd.

Au char

	98sCotton	Jute
Sovereign	2.80	2.75
Manitoba Patent	2.55	2.50
White Cross	2.45	2.40
Hub Strong Bakers	2.20	2.15
Bull's Eye Fancy Patent	2.70	2.65

Rolled Oats—

80-lb sack	1.75	
Morning Glory	1.85	
Bran. en sacs, la tonne	15.00	16.00

FOIN

Manitoba, nouveau	$16.00
No. 1	15.00
No. 2	12.00
No. 1 Naturel, la tonne	11.00
No. 2 Naturel	10.00
No. 3 Naturel	9.00
Mil, No. 1	24.00
Mil, No. 2	23.00

CHRONIQUE AGRICOLE

CREME DE PETITS SEPARATEURS

METHODES D'ECREMAGE

Il y a trois méthodes pratiques de séparer la crème du lait: (1) par les terrines (vases plats), (2) par les bidons profonds, et (3) par le petit séparateur à main. Toutes ces méthodes sont plus ou moins en usage.

LA TERRINE (VASE PLAT)

Cette méthode présente de nombreux inconvénients, et nous ne saurions la recommander. On enlève beaucoup de lait avec la crème, et celle-ci est généralement trop claire. La surface considérable exposée à l'air par la terrine, et la longue durée de l'exposition favorisent l'absorption d'odeurs, et la contamination par la poussière, etc.: la crème se durcit, et il est alors difficile d'en faire l'épreuve ou même de la baratter. En outre, dans ces terrines plates, la crème et le lait se tiennent à une température assez élevée, ce qui favorise le développement des mauvaises odeurs. Enfin, comme toutes les autres méthodes d'écrémage par gravité, le procédé de la terrine laisse une forte proportion de gras dans le lait écrémé.

BIDONS PROFONDS

Les bidons profonds pour l'écrémage sont bien supérieurs aux terrines plates. On obtient les meilleurs résultats, au double point de vue de la quantité et de la qualité de la crème, en se servant de bidons de 8 pouces de diamètre et de 20 pouces de profondeur, dans lesquels on met le lait immédiatement après la traite. On dépose alors les bidons dans une cuve contenant de l'eau glacée pour les y laisser au moins 24 heures avant l'écrémage. La cuve devra être très étanche, assez grande pour contenir tous les bidons que le troupeau pourra remplir en deux ou trois traites, et de 24 pouces de profondeur. Il faut un tuyau de décharge de 3 pouces, à 17 pouces du fond, et une ouverture au fond bouchée avec une cheville, afin qu'on puisse la vider et la nettoyer. Elle devra être munie d'un couvercle et tenue sous abri. Ce serait folie que d'employer les bidons profonds sans se servir de glace, surtout dans ce pays où l'on peut se procurer la glace si facilement et à si bon marché. Cependant, si pour quelque raison que ce soit, on ne pouvait se procurer de glace, la meilleure chose à faire serait de mettre la cuve près du puits, et d'y pomper toute l'eau qui doit servir à divers usages. Le surplus d'eau coulera de la cuve dans l'auge à vaches, ou tout autre récipient: elle hâterait trop la fonte de cette dernière.

L'idéal serait d'avoir une laiterie spéciale avec glacière attachée.

L'ECREMEUSE A BRAS (OU PETIT SEPARATEUR)

L'écrémage au séparateur à bras est, au point de vue de la sureté et de l'efficacité, la meilleure méthode que l'on puisse employer sur la ferme.

La supériorité de ce système sur les autres procédés réside dans les points suivants:—

(1) La perte de gras dans le lait écrémé est moins élevé.

(2) La crème est meilleure, et de qualité plus uniforme.

(3) Le lait écrémé est dans le meilleur état possible pour le jeune bétail.

Bien conduits, tous les séparateurs que l'on trouve dans le commerce font un travail efficace.

"Fonctionnement et soin du séparateur".—La machine doit fonctionner sans secousse. Ceci est très important. Toute trépidation ou toute secousse du séparateur pendant l'écrémage causera une perte de gras dans le lait écrémé. On ne devrait se servir pour le huilage que l'huile spéciale à séparateur, et il est bon de mettre du pétrole (huile de charbon) sur tous les coussinets, environ une fois toutes les semaines.

Trois choses sont à observer dans l'écrémage:—

(1) La vitesse du séparateur doit être réglée suivant les instructions qui sont fournies avec la machine. On ne peut s'assurer de ce fait qu'en comptant, montre en main, le nombre de révolutions à l'axe. Une vitesse trop faible entraîne une perte de gras dans le lait écrémé.

(2). Le débit du lait, à l'entrée dans la machine, doit être uniforme.

(3) La température du lait ne devrait pas dépasser 80 degrés, et pour cete raison, le meilleur moment pour séparer est donc immédiatement après la traite. De même une basse température est sujette également à causer une perte de gras dans le lait écrémé.

Plus le lait passe vite dans le séparateur, moins la séparation est complète, et plus la crème est claire. Les patrons nous posent souvent cette question: Pourquoi l'épreuve de ma crème donne-t-elle des résultats si variables? Quand on sait que la rapidité de la machine, le flot du lait et la température du lait affectent l'épreuve de la crème, on n'a plus de peine à comprendre pourquoi cette épreuve varie dans de telles proportions. Un écart dans l'épreuve ne veut pas toujours dire que la patron perd du gras.

Dans toute machine il y a un appareil qui permet de régler le débit de la crème. Généralement, cet appareil consiste en une vis placée à l'orifice de la sortie de la crème. En serrant cette vis on obtiendra une crème plus riche; en la desserrant, la crème sera plus claire.

Après chaque écrémage toutes les parties du séparateur qui sont venues en contact avec le lait et la crème devront être lavées dans de l'eau tiède, à laquelle on aura ajouté une petite quantité de soda à laver, ou autre poudre à nettoyer, puis passées à l'eau bouillante.

"Où mettre le séparateur?"—Dans quelqeus cas, le séparateur est placé près de l'étable à vaches. Cet endroit peut offrir certaines commodités, mais il ne saurait convenir pour une opération aussi délicate que l'écrémage du lait, à moins d'être isolé du reste de l'étable par une cloison, de manière à former une chambre spéciale, où les odeurs et la poussière de l'étable ne pourront pénétrer. Cette chambre devrait être munie d'un plancher de ciment, facile à nettoyer.

J. R. et G. B.

LE MARCHE

Durant la première partie de la semaine dernière le marché des grains a été passablement tranquille avec quelques variations sans importance dans les prix. Cependant durant la dernière partie de la semaine et particulièrement lundi le marché a été fort actif avec une forte demande de l'Europe s'adressant à un marché à la baisse. Il y a une pression très notable pour faire vendre le grain canadien à bas prix. C'est maintenant la saison d'expédition du grain russe. Elle bat son plein et l'Europe achète presque toute la production.

Grâce à sa grande qualité le blé reçu à Winnipeg attire beaucoup l'attention. Les rapports de la récolte en Europe ne comportent aucun changement important: Ils indiquent seulement que la qualité et la quantité ne dépasseront pas les estimés antérieurs. En Russie la récolte sera certainement très forte mais sur les bords du Danube elle sera plutôt sobre. En Hongrie, en France et en Italie aucune amélioration dans la récolte et le rendement des battages indique un résultat au-dessous des prévisions. Il y a dans le monde une forte expédition de grain en dépit de l'apport très modéré de l'Hémisphère Sud et de l'Inde.

Dans les provinces des Prairies le temps a été exceptionnellement beau; l'on prédit du beau temps doux avec gelée durant les nuits. Il p a une forte demande pour tous les grains excepté pour le lin qui a subi une forte baisse durant la semaine. Pour octobre, il s'est vendu à 1.20. Le marché s'est clos hier à 1.22½ tandis qu'il y a une semaine il se vendait 1.29. On prévoyait cette baisse du lin car il en était demeuré une forte quantité de l'an dernier. Elle doit d'abord être consommée et ne permet pas encore à la maigreur de la récolte de cete année de faire monter le prix du lin.

Les exportateurs chargent 1¾ pour Buffalo, 2 cents pour la première moitié d'octobre et 2¼ pour la seconde et 3 cents pour un hiver d'entrepôt à Buffalo. Les influences qui se sont fait sentir sur le marché cette semaine sont les fortes expéditions auxquelles la Russie a contribué pour six milions et demi de boisseaux. La demande du marché interne aux Etats-Unis est fort restreinte par suite de l'incertitude du tarif.

Winnipeg a reçu hier 1,462 chars de blé et samedi 1,599. Aujourd'hui 1,300 chars passeront à l'inspection.

La semaine dernière l'avoine a tombé de deux centins. Il y a aussi eu baisse dans le marché de l'orge.

Nous croyons que les vendeurs qui pourront conserver leur lin jusqu'au printemps feront bien de le faire.

	1ère qualité	Sale
1 Nor	.83¾	79½
2 Nor	.82¾	78½
3 Nor.	.81	
No. 4	.76	
	Rejeté.	**Hiver.**
1 Nor.	.79½	85½
2 Nor.	.78½	83
3 Nor.		81
		Avoines.
2 C. W.		.34¼
3 C. W.		.33½
Ex. 1 Fd.		.34
1 Feed		.33½
2 Feed		.32¼
		Lin.
1 N. W.		$1.20
2 C. W.		1.17½
3 C. W.		1.05

PREVISIONS.

	Blé	Avoine	Lin
Oct.	.83¾	34⅝	$1.22½
Dec.	.83¼	35⅛	1.22¾
Mai	.88⅞	39⅝	

LA MAIN

(1805)

C'était le 1er décembre 1805, au soir. La nuit commençait blanche et froide, et dans le clair de lune qui baignait les plateaux de Moravie, à l'est de Brünn, on distinguait des groupes sombres assis ou couchés près des faisceaux de fusils dont les aciers brillaient. Il y avait là 80,000 hommes qui attendaient, dans un silence lourd, que le jour leur permit d'attaquer les Russes. Ils ne parlaient point: depuis trois mois, ils avaient fait 500 lieues à la poursuite d'un ennemi invisible parce qu'il fuyait toujours, et ils commençaient de se sentir un peu las.

Soudain, un frémissement courut le bivouac comme si une décharge électrique eût galvanisé toutes les ombres. L'empereur! L'empereur! Il venait visiter ses grenadiers. Instantanément, joyeux, au bout des baïonnettes, des bottilons de paille flambèrent. Les buffleteries se resserrèrent sur les torses, et, lorsqu'il passa, à pied, très simple sous son grand manteau d'ordonnance, les hommes étaient alignés, droits et raides comme à une revue des Tuileries.

Napoléon parcourait lentement le front de ses troupes dans le crépitement de la paille qui, ardente, embrasait les visages maigres des grenadiers. Il disait un mot à celui-ci sur ses campagnes ou rectifiait, dans la tenue de cet autre, un détail invisible pour tout autre que lui.

Soudain, il demanda à un homme grisonnant, dont la figure recuite par les intempéries semblait un masque antique, brutalement modelé d'une main âpre et rapide:

—Ton nom?

—Leclerc Baptiste, Sire.

—Tes états de service?

L'homme se recueillit une seconde et, sévère, récita:

—Engagé volontaire en l'an III: Montenotte, Millesima, Mondovi; pris un drapeau à Lodi; cité à l'ordre aux Pyramides et à Marengo; chevronné depuis deux mois.

Grave, l'empereur avait écouté; il questionna:

—Combien de blessures?

Le vieux soldat baissa la tête, sans répondre. Napoléon insista, la voix plus brève:

—Combien de blessures?

Le grenadier eut un soupir, et, comme honteux:

L'empereur souriait de l'embarras du grognard. Il lui pinça gaiement l'oreille:

—Très bien! Très bien! Et tu n'as pas la croix?

—Non, Sire.

—Allons, travaille bien encore demain et je verrai. Seulement, tâche de rester complet comme jusqu'à présent!... C'est superbe, dix ans de campagnes sans une égratignure! murmura Napoléon, en continuant sa promenade devant les hommes fixes et roides.

Leclerc, le coeur battant, regardait s'éloigner la silhouette du maître, qui venait de lui promettre le joujou si longtemps attendu.

* * *

Le soleil d'Austerlitz a dissipé la brume matinale; les divisions russes de Kamenski, envoyées vers Talnitz, livrent un combat furieux à l'aile droite de nos troupes. Au centre, Davout pousse l'ennemi, lentement et sûrement sur les [illegible] Pratzen, dont l'artillerie de Lauriston vient de briser la glace.

Leclerc, parmi ses camarades du 14e grenadiers, tire méthodiquement: sa moustache rude est noircie par la poudre des cartouches et, par moments, il crache des débris d'enveloppe. Comme à la cible, il vise tranquillement les Russes, lignes sombres sur la plaine gelée.

Soudain, dans un ronflement sourd, un boulet surgit: le grognard sent une secousse, puis une douleur atroce. Il regarde son bras gauche d'où la main est partie et qui ruisselle. Alors, très pâle, mais dédaignant de se plaindre, Leclerc prend dans sa poche un mouchoir à carreaux rouges, qu'il prie un camarade de nouer fortement sur le moignon pour arrêter le sang. Après quoi, il se met en devoir de recharger son fusil d'une seule main.

Mais voici que le grenadier frémit et que le désespoir lui arrache une sourde exclamation, ce que la souffrance n'a pu faire. Malheur! son empereur qui lui a recommandé d'être complet ce soir! Maintenant qu'il n'a plus sa main, s'il allait ne pas avoir sa croix?

Alors, sous les balles qui sifflent et les boulets qui grondent, l'homme, penché vers le sol, cherche en tous sens la loque sanglante qui fut sa main. L'ayant trouvée dans une flaque rouge, il essuie soigneusement aux basques de son habit le débris exsangue et le dépose dans sa giberne.

Puis il veut reprendre son rang de tir; mais à son membre tronqué la douleur s'est faite plus vive, et ses yeux n'y voient plus. Il se laisse tomber sur un amoncellement de camarades morts, funèbre banquette, et, avec un soupir, sa tête se renverse sur une poitrine encore chaude.

* * *

Le froid de la nuit ranima le grenadier; comme il sortait de sa torpeur, il lui sembla qu'un choc de sabots ferrés martelait le sol: la cavalerie allait-elle donc charger? Péniblement, il ouvrit les yeux, et ce qu'il vit le secoua de son anéantissement.

Sur la plaine endormie dans le clair de lune glacial et toute bossuée de corps, Napoléon passait, sans hâte. Derrière lui, les maréchaux s'entretenaient à voix basse comme dans une église ou dans un cimetière.

Au pas de son arabe, l'empereur approcha du grenadier; leurs regards se croisèrent et le maître se courba un peu.

—Eh bien, mon pauvre bougre, que t'est-il donc arrivé?

L'homme se redressa, livide.

—Sire, dit-il d'une voix étranglée par l'émotion et que l'épuisement brisait, c'est ma main gauche qu'un boulet m'a enlevée. Mais, ajouta-t-il avec un rire qui ressemblait à un râle, je l'ai encore!

Le mutilé agita au-dessus de sa tête un débris blême, et l'empereur le crut fou: puis il se souvint, tandis que le soldat continuait péniblement:

—N'empêche, Sire, je suis au complet. Vous pouvez me la donner, la croix... Et il conclut, dans un grognement: J'ai eu assez de mal pour la retrouver, ma main!...

Jean Mauclère.

Sous le porche d'une église, un vieux mendiant tend la main. Une dame lui demande:

—Quel âge avez-vous?

—Quatre-vingt ans!

—On ne vous les donnerait pas

—Aussi, ce n'est pas ce que je demande...

* * *

Pensée profonde:

Le médecin et le coiffeur sont les seules personnes qui puissent mettre la main sur la figure de leur semblable, sans que celui-ci en demande raison!

* * *

A la campagne.

—Vous pouvez entrer.

—Votre chien n'va pas mordre?

—C'est c'que voudrais voir: je ne l'ai que depuis ce matin!

EN PROVINCE

FANNYSTELLE

M. T. McGreevy recevait jeudi dernier un telegram d'Odell, Illinois, leur annonçant la mort de sa soeur. Il nous a quitté immédiatement pour pouvoir assister aux funérailles qui auront lieu à Odell, dimanche le 21 courant.

* * *

MM. Carignan et Arcand, qui étaient en visite depuis quelque temps chez des parents ici, nous ont quitté lundi, pour Gravelbourg, Sask.

* * *

Melle Tessier est partie jeudi dernier pour Saint-Adélard, Man., pour aller au chevet de son frère, mourant.

* * *

M. L.-A. Morissette a visité la ville cete semaine.

* * *

M. A.-C. Munson, retenu à l'hôpital de Carman, Man., depuis quelque temps, pour la rupture d'un côté, est parmi nous à présent.

* * *

Une nouvelle institutrice est arrivée vendredi de Winnipeg; elle enseignera à l'école Alma.

* * *

La pluie de vendredi a fait trêve aux battages pour plusieurs jours. La moitié du blé est maintenant à l'ombre des intempéries de la saison.

Yvonnie.

LAC DU BONNET

Monsieur l'abbé F. X. Leroux économe à l'Archevêché de St-Boniface était en voyage d'affaires à la "Villa Provencher" la semaine dernière.

* * *

Melle Irène Lamontagne est en promenade chez sa grand'mère Mme J Landry à Keewatin.

* * *

Le clocher construit tout dernièrement donne une apparence tout à fait coquette à notre belle petite église: l'entrepeneur M. Stanislas Doiron autrefois de West Selkirk, mérite des félicitations pour son bon et beau travail.

Cette mission de Notre-Dame du Lac du Bonnet, grâce au dévouement et au savoir faire de son digne pasteur fait sans cesse des progrès. Monsieur l'abbé Ls de G Bélanger s'inéressant à sa mission et à son développement a su y attirer déjà plusieurs familles canadiennes françaises de la Province de Québec. Bravo!!!

Raymond Gauthier.

WEST SELKIRK

M. Pierre Cyr et son fils tous deux de Saint-Sauveur P.Q. sont en visite chez M. Gaudias Bédard; ils ne s'étaient pas vus depuis seize ans; quelle heureuse rencontre!

* * *

Les Rév. Pères Valès et Bousquet o.m.i. pricipaux des Ecoles Indiennes de Fort Francis et de Fort Alexandre respectivement étaient en visite chez M. l'abbé Ls de G. Bélanger, curé.

* * *

Les tramways électriques font aussi le trajet maintenant le dimanche entre Winnipeg et Selkirk; ils quittent St-Johns, Winnipeg: à

9 a.m. 11 a.m.

2 p.m. 4 p.m. 6 p.m. 8 p.m. 10 p.m.

Quittent Selkirk: à

8 a.m. 10 a.m.

1 p.m. 3 p.m. 5 p.m. 7 p.m. et 9p.m.

* * *

La Grand'Messe se chante à 10.30 hrs. tous les quinze jours. Les Vêpres le soir à 7.15 p.m.

A bon entendeur, salut!

Alphonse Belanger.

TABAC ET LITTERATURE

Les débitants de tabac parisiens ne sont pas contents. Ils se plaignent avec raison, de la défectuosité des produits qu'on leur livre, et se réunissent pour demander l'amélioration des cigares et cigarettes de la Régie, qui, disent-ils, en prend trop à son aise.

Et pourtant, malgré tout, la consommation du tabac ne diminue pas; bien au contraire, elle augmente à vue d'oeil. La statistique, avec son sang-froid flegmatique, est là pour nous dire: en l'année 1912, le rendement fiscal du tabac a augmeté de dix millions—une paille!—On estime que cela grandira encore, et le Trésor public se réjouit d'encaisser quelques millions de plus, à jeter dans le gouffre budgétaire.

La société "contre l'abus du tabac" aura beau faire, beau s'escrimer, elle tirera au mur, car l'habitude de fumer gagne de proche en proche. Elle était autrefois l' "exception", elle est devenue la "coutume".

Autrefois, on fumait surtout "en bas"; aujourd'hui, on fume "en bas" et "en haut", partout. L'exception n'est plus "le monsieur qui fume", mais bien au contraire "le monsieur qui ne fume pas".

—Vous ne fumez donc pas?—disait Emile Augier, grand fumeur, à un de ses amis qui refusait le cigare qu'il venait de lui offrir.—Comment, vous ne fumez pas? Où diable avez-vous pris cette habitude?

C'est, aujourd'hui, surtout l'usage de la cigarette qui est devenue contagion. Il est des gens qui la fument presque sans interruption, l'une succédant à l'autre.

Dans le monde des arts tout le monde fume la cigarette—ou peu s'en faut,—peintres, sculpteurs, compositeurs ne sauraient travailler sans fumer. Il semble même que le temps qu'on passe à façonner la cigarette, à la rouler, à l'allumer, donne un moment de repos, un relais de loisir qui ne sont pas à dédaigner et sont peut-être utiles au travail.

Dans le monde des lettres il y a deux courants: on fume beaucoup, ou on ne fume pas du tout. Il y aurait même une curieuse classification à faire des écrivains qui fument, et de ceux qui ne fument pas. L'usage du tabas, dans le monde des lettres, date surtout de la seconde moitié du dix-neuvième siècle et n'a fait que croître à l'excès.

* * *

Si nous remontons dans le passé, nous trouverons que Chateaubriand ne fumait pas, Lamartine non plus et Victor Hugo pas davantage. Sainte-Beuve avait le tabac en horreur et Alexandre Dumas père fumait bien peu.

Si on se rapproche de notre temps, nous trouvons une évolution complète, et longue serait la liste à dresser des fumeurs émérites, surtout des fumeurs de cigarettes.

C'est vers 1840 qu'a commencé à s'invétérer l'habitude, qui rapidement, est devenue passion et s'est répandue à l'infini: on a usé et aussi abusé. En tête de ceux qui abusèrent, il convient de citer Georges Sand, qui fumait la cigarette sans interruption, sauf à table, ou dans la rue. Avec elle, à peine une cigarette était-elle éteinte, qu'elle en rallumait une autre. C'était du lever au coucher, l'éternelle cigarette.

Théophile Gautier, Théodore Barrière, Henri Murger, Théodore de Banville furent grands fumeurs.

Eugène Labiche, l'auteur du "Voyage de M. Perrichon" ne quittait guère sa bonne bouffarde. Il la fumait consciencieusement en disant: "Voilà le meilleur moment de la journée!"

La question qui se pose est celle-ci: L'usage du tabac est-il nuisible ou est-il inoffensif?

Les avis sont très partagés. Les uns tiennent le tabac pour un antiseptique destructif des microbes; les autres, au contraire, le tiennent pour un poison et vous objectent l'absorption de la nicotine et l'empoisonnement fatal. Où est la vérité? Comme toujours, elle se tient sans doute dans le milieu.

Il est certain, cependant, que l' "abus" du tabac a causé des ravages et fait des victimes. C'est ce qu'objecte la Société "contre l'abus", qui cite l'exemple légendaire d'Emile Augier.

Fumeur intrépide, de jour et de nuit, il fut victime de l' "abus" Un matin il s'éveilla pris de vertiges, perdant l'ouïe et la vue. Très effrayé, il fit venir son medecin, le docteur Piogey.

—D'où vient le mal? lui demanda-t-il.

—De l'abus du tabac. Vous fumez trop, vous êtes intoxiqué...

—Mais je connais des gens très vieux qui n'ont jamais cessé de fumer et se portent à merveille...

—Ca prouve qu'ils ont résisté; il y a des questions de tempéraments plus ou moins réfractaires.

—Le tabac est donc un poison?

—Non, pas le tabac... mais l' "abus" du tabac.

—Le remède?

—Cesser de fumer.

—Mais c'est impossible...

—Essayez... C'est à prendre ou à laisser.

Il fallut se résigner. Augier cessa de fumer, les sens perdus revinrent et il prit le tabac en horreur, au point de n'en plus supporter l'odeur.

* * *

Le cas d'Alexandre Dumas fils est assez particulier. Il fumait, lui aussi, mais sans passion, ainsi qu'il le disait, pour faire "comme tout le monde". Il était lié avec le chirurgien Demarquay, qui, lui, ne fumait pas. Un jour qu'ils déambulaient tous deux, il sortit un cigare de son étui et se mit à fumer.

—Tiens! dit Demarquay, tu fumes donc! Pourquoi fumes-tu?

—Dame... pour fumer!

—Ca te donne beaucoup de satisfaction?

—Ca ne me deplait pas, ça occupe, et c'est amusant de voir voltiger la fumée.

—Puisque rien ne t'y force, ne fume donc pas. Ca n'est pas dangereux, mais c'est inutile. Ca fatigue le cerveau et tu as besoin de ménager l'outillage.

—Tu crois?

—J'en suis sûr!

—Tu as peut-être raison!

Il jeta son cigare et n'en ralluma jamais d'autre.

Feuilleton de La Liberté

Restez chez vous!

PAR

PIERRE L'ERMITE

Il y avait, dans ce travail de jour et de nuit, une transition dangereuse de température, qui atteignait plus de 40 degrés; et, quand il pleuvait, il fallait à l'ouvrier des poumons très habitués pour ne pas risquer une de ces affections de poitrine, qui enlèvent la moitié de ceux qu'elles atteignent, et mettent l'autre hors d'état de continuer désormais son ancien travail.

Tout de suite, Isidore dut s'atteler et, la bricole à l'épaule, les sandales aux pieds, trainer le lourd chariot de fer. Il sortit de cette journée-là brisé; les autres, entraînés depuis longtemps par le travail plus doux de l'été, le poussaient à plaisir; et le jeune paysan, affaibli par un mois de privations, voulut affecter de paraitre indifférent à une manoeuvre qu'il devinait bien. Sans se plaindre, se raidissant contre la fatigue envahissante, Isidore accomplit sa besogne comme un an-

pieds sur le coke rougi; ne disant pas un mot de son épaule ankylosée, de sa poitrine haletante, de la sueur qui le mouillait, sous le masque de charbon collé au visage. Puis, le soir, il lui fallut, le ventre vide, retourner là-bas, à Clignancourt, chez son logeur. Il mit deux heures pour monter l'avenue, tellement les pieds lui faisaient mal. En arrivant, il s'effondra sur son lit, presque sans manger, et s'endormit écrasé, anéanti de fatigue.

Le lendemain matin, à 5 heures, il se réveilla les membres raidis, la langue épaisse, très mal à l'aise. Mais c'était tout juste s'il avait le temps d'arriver. Lourdement, il s'habilla, puis, comme un être sans pensée, partit pour le travail. Et c'était là sa vie désormais, la vie de son rêve, la vie qu'il avait choisie librement, cherchée volontairement, trouvée enfin!... Il existait bien d'autres places plus douces à Paris; seule-

c'est qu'elles étaient déjà prises, et pour longtemps! Il arriva fatigué rue des Chasses, et il longeait lentement le triste mur de l'usine, quand un groupe d'ouvriers le dépassa sans le remarquer; mais, dans la nuit, l'un d'eux criait:

—Je te dis qu'il faut le faire mettre, dès ce soir, à l'équipe des vingt-quatre heures (1) !...

(1) On appelle ainsi une équipe qui, une fois par semaine, travaille vingt-quatre heures *sans se reposer*.

—Le patron ne voudra jamais.

—Le patron! Je sais bien.. Il a toutes le faveurs pour les Français... mais on s'en passe du patron!... Je te dis que la *recrue* ne connait pas le mouvement et que c'est maintenant qu'il sera facile de la mettre dedans!

Juste à cet endroit, le groupe arrivait sous la lumière vacillante d'un bec de gaz. Isidore, tremblant de fièvre, reconnut tous les *macaronis* de sa batterie.

Ils étaient là une vingtaine, marchant vite, s'animant, s'excitant les uns les autres, hachant leur conversation de mots italiens. Isidore s'arrêta un instant, passa la main sur son front avec un geste de découragement...

Encore une journée qui s'annonçait bien!

CHAPITRE XXIII

La fin de novembre fut pour Isidore une souffrance perpétuelle. Un proverbe russe dit que "les malheurs ne viennent jamais seuls". Le jeune homme en faisait alors l'amère expérience,

l'usine à l'époque la plus pénible; à cela il pouvait se dire qu'en juillet il n'eût rien trouvé du tout, car, pendant les longues journées d'été, l'éclairage au gaz n'étant utilisé que pendant un nombre très restreint d'heures, on supprime la moitié des batteries et on licencie les deux cinquièmes des ouvriers. Son corps de paysan avait donc eu à s'habituer tout à la fois: au travail exténuant de l'usine, à l'air vicié, à la nourriture d'estaminet, à cette vie d'ensemble de Paris, qui fatigue tous les organes et tous les sens à la fois.

Sa nature bonne et affectueuse avait donc souffert partout. Dans la batterie, les ouvriers ne lui pardonnaient pas d'avoir pris la place d'un de leurs "pays", et quand il revenait à son hôtel, il trouvait la figure hargneuse du logeur, toujours furieux à la pensée que, peut-être, il ne serait pas intégralement payé.

Plus de fêtes, plus de dimanches, plus de messes joyeuses ou consolantes, comme là-bas, dans la vieille cathédrale où il avait sa place à lui, derrière les chaises des Valmont; plus de gars du pays avec lesquels on projette des excursions en campagne, parties qui ne coûtent rien, et d'où l'on revient plus gaillard et plus dispos.

Une fois pourtant, un lundi, Isidore avait eu une après-midi; il était arrivé de quelques minutes en retard, et la grille de l'usine se trouva fermée. Il en profita pour aller vers la Seine qu'il ne

le pont de Clichy, ébranlé sans cesse par le va-et-vient des lourds tombereaux, chargés de gravats et de détritus de la grande ville; puis, au hasard de la promenade, il descendit à droite, vers Gennevilliers et Argenteuil. La campagne change alors immédiatement d'aspect: le nombre des noires bâtisses, des fabriques toutes grasses de fumée, toutes souillées de scories, semble diminuer; on a enfin un peu d'espace, un peu de terre libre devant soi: il est vrai que cette terre n'est qu'un amas d'alluvions d'égout, d'apparence médiocrement engageante, mais, dans sa situation d'esprit, le jeune homme n'y fit pas attention; et, oubliant l'usine, il quitta la route bordée de cahutes ignobles de chiffonniers, et s'engagea dans les sentiers, à travers champs.

Isidore marchait presque heureux: sans le comprendre, il se retrouvait lui-même dans quelque chose qui ressemblait à son ancien cadre; plusieurs fois il se baissa, et, avec ce geste instinctif du paysan, ramassa de la terre, l'écrasa entre ses doigts noircis, puis la flaira... Mais cette terre n'avait pas le bon goût de la sienne, de celle qu'il retournait là-bas, au flanc du Siméon, avec le soc luisant de sa charrue, sur laquelle venaient chanter les rouges-gorges. Argenteuil lui plut davantage; malheureusement, en novembre la nuit vient vite, et, dégoûté d'ailleurs par la tenue de certains groupes qu'il rencontrait, il rebroussa chemin vers

Isidore marchait mélancoliquement sur la grande route qui, à travers champs, va d'Argenteuil à Asnières, et mille réflexions surgissaient en lui: Pourquoi ne retournerait-il pas à Noyon? Il avait tenté une expérience, elle n'avait pas réussi, un pareil malheur pouvait arriver à tout le monde, et qui était autorisé à lui en faire un reproche?... Oui... mais revenir au bout de quelques mois, sans un sou dans sa poche, et même avec des dettes; n'était-ce pas d'avance, exciter les quolibets de ceux qui l'avaient vu partir? N'était-ce pas donner à M. Valmont trop d'orgueil pour avoir ainsi exactement prévu ce qui devait lui arriver?... Aussi préférait-il attendre.

Faire des économies, il ne pouvait guère y songer; mais, au moins, en se privant bien, peut-être arriverait-il à ne pas avoir de dettes, cela était essentiel pour le retour; et puis, il verrait à remplacer, ses habits, toutefois, pas avant janvier; ce serait là une grosse dépense, car un mois, même pour un homme seul, est long à passer, à Paris, quand on n'a que 120 francs pour le loyer, les trois repas de chaque jour, le linge, les habits, les souliers, etc., etc.

Il arriva chez lui vers 7 heures. Déjà, pour monter à son sixième, il prenait l'étroit couloir qui sépare le restaurant de la cuisine, lorsque le propriétaire l'aperçut et vint à lui tout furieux:

—C'était dégoûtant, à la fin,

bien qu'Isidore n'avait pas travaillé, qu'il avait fait le lundi avec les autres; cela pouvait d'abord qu'il avait de l'argent, et qu'il pourrait bien payer, s'il le voulait, mais surtout qu'il était un intrigant, un hypocrite, et que, désormais, il ne fallait plus croire aux airs naïfs qu'il affectait d'arborer!... Seulement, qu'il ne s'avisât pas de filer à l'anglaise, car lui, le logeur, n'était pas Corse pour rien, et il avait cassé les reins à de plus solides qu'Isidore Jupinet. D'ailleurs, c'était ainsi qu'on perdait sa place, et pourtant, Isidore devait savoir si elles étaient difficiles à trouver, les places!...

Le malheureux avait beau vouloir s'expliquer; chaque parole qu'il disait augmentait la fureur de son propriétaire; la femme arriva même à la rescousse, et, sur la basse de son mari, se mit à glapir de ces choses aigres, où le raisonnement n'a plus rien à voir. Isidore, peu habitué encore à toutes ces scènes, remonta précipitamment dans sa chambre.

Elle était étroite, sans vue et glaciale. Dans un coin, la valise gisait à terre; dans l'autre, un misérable lit de fer, tout bas, tout rouillé, avec un matelas en poussière de varech, et voilà tout l'ameublement. Etait-ce la suite de sa promenade; étaient-ce les insolences du logeur, jamais Isidore n'avait trouvé à sa chambre un air aussi désolé. Réellement, ce soir, il ne se sentait pas bien; tous les souvenirs du pays, si récents et pourtant si lointains de-

UN CELEBRE PROCES EN NULLITE DE MARIAGE

L'AFFAIRE GOULD-CASTELLANE

Des *Etudes* (5 août 1913):

L'organe officiel du Saint-Siège, *Acta Apostolicae Sedis*, vient de publier, le 7 juillet 1913, un jugement du tribunal de la Rote dont les considérants occupent vingt pages entières et qui, réformant une précédente sentence du même tribunal, conclut à la nullité du mariage contracté naguère devant l'archevêque de New-York entre M. le comte Boni de Castellane et Mme Anna Gould. La solution définitive sera donnée, après enquête ultérieure, par une troisième et dernière sentence.

Ce jugement du tribunal romain, qui succède à la sentence de divorce rendue en 1906 dans la même affaire par le tribunal de la Seine, provoque en France une assez vive émotion. Nous ne parlons pas seulement des commentaires absurdes et outrageants de la presse irréligieuse. Mais, dans le monde catholique lui-même, on a recueilli chez plusieurs des marques de trouble, des questions inquiètes; et, chez quelques autres, des observations plus ou moins narquoises.

Nous croyons utile d'apporter quelques indications sur ce procès en nullité de mariage, non pas certes pour examiner les affaires privées des familles de Castellane, Gould et de Talleyrand, mais pour faire plus exactement comprendre la portée véritable et la signification canonique de la sentence romaine. C'est avec une complète franchise, sans périphrases, sans faux-fuyants que nous aborderons, sous son aspect doctrinal, théologique, une affaire délicate et litigieuse où la conduite du Saint-Siège a été souvent, depuis quelques semaines, appréciée avec trop peu de justice.

Avant d'étudier le cas des parents, un mot du cas des enfants. On a posé dans certains journaux la question suivante: "Quelle va être la situation des enfants issus du mariage de Castellane-Gould? Logiquement, ils perdent leur légitimité puisque leurs parents n'étaient pas mariés."

Empressons-nous de répondre que les trois enfants issus du mariage Castellane-Gould conservent totalement, au point de vue canonique, le titre et la qualité d'enfants légitimes et n'encourent pas une seule des incapacités ou irrégularités dont la législation religieuse, par motif d'intérêt général, frappe sagement les enfants nés en dehors d'un légitime mariage.

Cette question de la reconnaissance des droits réservés aux seuls enfants légitimes n'est pas affaire de pure logique, mais de *législation positive*.

Or, le droit canonique déclare que les enfants issus d'un mariage invalide et nul gardent néanmoins la même situation légale que les enfants légitimes: pourvu que le pseudo-mariage des parents ait été célébré devant la face de l'Eglise, avec des apparences extérieures régulières et avec bonne foi de l'une au moins des deux parties. Telle est la jurisprudence ecclésiastique en vigueur depuis de longs siècles. On en connait, dans l'histoire du moyen âge, plus d'un exemple illustre. Nul ne trouvera étrange, en effet, que, devant un mariage dont la nullité n'est constatée juridiquement qu'après plusieurs années de possession d'état et après naissance, en apparence très légitime, d'un ou plusieurs enfants, la prudence et la charité de l'Eglise dérogent aux rigueurs d'une logique abstraite et reconnaissent aux enfants qui ont été victimes de l'erreur commune les mêmes droits, la même situation canonique et légale qu'aux enfants légitimes.

La sentence qui proclamera nul le mariage du comte Boni de Castellane et de Mme Anna Gould, si cette sentence est définitivement rendue, ne privera donc les trois enfants d'aucun des avantages canoniques d'une naissance légitime et régulière, puisque l'union matrimoniale des parents fut, malgré son invalidité radicale, conclue dans des conditions extérieures qui sauvegardent juridiquement la légitimité des enfants.

Quelle cause, d'après le tribunal romain, aurait rendu invalide et nul, dès le principe, le mariage contracté devant l'archevêque de New-York par le comte Boni de Castellane et Mme Anna Gould?

Cette cause de nullité serait un vice essentiel de consentement. Mme Anna Gould n'aurait contracté mariage qu'à la condition de demeurer libre de divorcer ou, en d'autres termes, à la condition que le mariage ne fût pas indissoluble. Or, pareille condition, manifestement contraire à la substance même du contrat sacramentel, rend le consentement nul et le mariage invalide. Si la réalité d'une telle condition positive est établie, en fait, par des témoignages certains, le tribunal ecclésiastique est purement et simplement tenu de déclarer que, selon le droit canonique, M. de Castellane et Mme Anna Gould n'ont pas été mariés validement.

Il est nécessaire d'entrer ici dans quelques explications.

Toute condition, même blâmable, adjointe par l'un des époux au consentement matrimonial ne rend pas nécessairement le mariage invalide et nul.

Si quelqu'un, voulant s'épargner la charge d'élever ses propres enfants, contractait mariage à la condition de les confier tous, à mesure qu'ils naîtraient, à un hospice d'enfants trouvés, cette intention coupable et odieuse n'empêcherait pas le consentement matrimonial d'être un mariage valide. Mais un cas de nullité existera si la condition posée par l'un des contractants atteint *la substance même du contrat sacramentel*, si elle est rigoureusement incompatible avec l'un des caractères primordiaux, essentiels, du mariage chrétien. Le sacrement de mariage avec l'un des caractères primordiaux, essentiels, exprimés dans la formule célèbre de saint Augustin: génération, mutuel amour, sainteté du serment; *proles fides, sacramentum.*

"Génération": les droits et rapports distinctifs qui existent entre l'époux et l'épouse ont pour raison d'être primordiale la paternité et la maternité. Celui-là poserait donc une condition rigoureusement incompatible avec la substance même du contrat sacramentel qui ne consentirait au mariage que moyennant l'intention absolue de rendre impossible la génération des enfants par la stérilité artificielle et volontaire.

"Mutuel amour": la communauté de vie, telle qu'elle existe dans le mariage, est limitée d'une manière rigoureusement exclusive à l'époux et à l'épouse, par la vertu même du contrat sacramentel. Celui-là poserait donc une condition contraire à la substance du mariage chrétien qui ne consentirait à contracter l'union conjugale qu'en prétendant garder le droit d'être infidèle et la liberte morale d'agir selon son caprice.

"Sainteté du serment": le mariage chrétien, légitimement contracté et consommé, est essentiellement indissoluble et le lien n'est rompu que par la mort de l'un des époux. *Que l'homme ne sépare pas ce que Dieu a uni.* Celui-là poserait donc une condition incompatible avec la substance même du contrat sacramentel qui ne consentirait au mariage qu'en se réservant catégoriquement le droit au divorce, qu'en prétendant ne pas conclure un mariage indissoluble. De telles conditions équivalent à la négation de l'un ou l'autre des caractères essentiels du mariage chrétien. Elles rendent donc invalide et nul le contrat sacramentel, dont elles atteignent la substance. Donner et retenir ne vaut.

Mais "l'arrière-pensée de recourir au divorce le cas échéant", ou encore "la simple restriction mentale de la part d'un des époux qui aurait l'intention de recourir au divorce en cas de conduite coupable de la part de son conjoint", cette arrière-pensée, cette restriction mentale suffisent-elles vraiment, d'après les principes théologiques et canoniques, pour annuler, invalider le contrat sacramentel? Si la réponse est affirmative, quel encouragement à la rupture du mariage! "Dans un pays comme la France, où le divorce est admis par la loi civile et où tant de mariages seraient nuls *ipso facto*, et quelle incertitude pèserait sur la validité du lien conjugal!" Telle est la grave objection que plusieurs ont formulée.

Nous répondrons que "l'arrière-pensée de recourir au divorce le cas échéant" ne suffit aucunement à rendre invalide et nul le contrat sacramentel. Il est hors de doute qu'une arrière-pensée de ce genre existe chez beaucoup de chrétiens peu fervents et mal instruits dans les pays où la loi civile admet le divorce. Toutefois, cette arrière-pensée ne se présente *généralement* pas comme une condition positive, adjointe d'une manière absolue au consentement matrimonial. La possibilité d'un divorce éventuel est admise, à tort, par le contractant: et c'est là ce que les théologiens nommem *erreur concomitante*. Mais *l'intention principale et prépondérante* sera de contracter un véritable et légitime mariage, *tel qu'il existe chez les chrétiens* et tel que l'Eglise veut qu'on le contracte.

En pareil état de cause, la validité du contrat sacramentel ne saurait donner lieu à aucune controverse. Les époux sont réellement unis devant Dieu par le lien du mariage indissoluble.

Ce qui annule le consentement matrimonial et rend le mariage invalide, c'est *l'intention principale et prépondérante* de garder le droit au divorce, c'est la volonté d'un divorce éventuel s'adjoignant comme "condition" *sine qua non* au consentement matrimonial. L'un ou l'autre des contractants dit alors, d'une manière équivalente: "Je ne consens à ce mariage *qu'à la condition de pouvoir divorcer le cas échéant*. Si la faculté de divorcer ne m'était pas reconnue par la loi civile, je ne consentirais pas à ce mariage." Indubitablement, dans un mariage conclu de la sorte, il y aura eu vice essentiel du consentement et invalidité du contrat sacramentel. La déclaration de nullité s'ensuivra légitimement. Mais, qu'on veuille bien le reconnaître, pareil cas ne se présente que dans des circonstances absolument exceptionnelles, d'autant plus exceptionnelles que le tribunal ecclésiastique ne pourra prononcer la sentence de nullité, reconnaissant le droit des deux conjoints à contracter un nouveau mariage, que si la réalité d'une telle condition *sine qua non* est rendue moralement certaine *par preuve judiciaire et testimoniale*. Il ne faut pas croire qu'un jugement comme celui qui concerne M. de Castellane et Mme Anna Gould fasse planer quelque incertitude sur la validité d'un grand nombre de mariages catholiques.

Dans le cas particulier du mariage conclu entre le comte Boni de Castellane et Mme Anna Gould, nul désaccord n'existe sur ce fait que Mme Anna Gould prétendait garder, en contractant mariage, la faculté de divorcer le cas échéant. Elle se conformait, à cet égard, aux principes même de sa famille et de son milieu protestant. Mais peut-on déclarer avec certitude, que l'intention éventuelle de recourir au divorce eût le caractère d'une "condition" *sine qua non*, adjointe au consentement et rendant nul le contrat sacramentel? Sur ce point, deux sentences judiciaires ont déjà été promulguées à Rome, par le tribunal compétent.

Le jugement romain du 9 décembre 1911 reconnait que la solution affirmative est appuyée par des témoignages de grande valeur, mais ajoute que les arguments invoqués en faveur de la nullité ne semblent pourtant pas décisifs.

La déposition de Mme Anna Gould et les dépositions, d'ailleurs un peu vagues, des membres de sa famille ne concordent pas, en effet, avec le témoignage des parents et amis de M. de Castellane. Un doute subsiste, en raison du désaccord des témoins: et le doute profite à la thèse de la validité du mariage: car c'est en faveur de la validité qu'existe la présomption juridique, et le mariage contracté devant la face de l'Eglise doit être tenu pour valide jusqu'à preuve certaine du contraire. En conséquence, l'intention de Mme Anna Gould au sujet d'un divorce éventuel sera considérée comme une *erreur concomitante* au contrat sacramentel et non pas comme une "condition" *sine qua non* qui ait frappé le consentement de nullité.

Mais voici qu'un autre jugement romain, daté du 1er mars 1913, statuant sur l'appel formé par le comte Boni de Castellane, réforme la sentence du 9 décembre 1911 et déclare qu'une démonstration concluante et moralement certaine a été produite de la nullité du consentement donné par Mme Anna Gould au contrat sacramentel: la volonté de divorcer éventuellement se serait présentée, chez Mme Anna Gould, comme une condition *sine qua non* à l'acceptation du mariage. De quelle manière expliquer la différence entre le jugement du 9 décembre 1911 et le jugement du 1er mars 1913, dans l'appréciation d'un même point de fait?

C'est que les données de la cause n'étaient plus tout à fait les mêmes en 1913 qu'en 1911: un supplément d'enquête avait apporté des lumières nouvelles, dissipé utilement quelques obscurités. L'enquête juridique montre, en effet, que la déposition de Mme Anna Gould, qui avait principalement motivé le doute des juges de première instance, est loin de mériter un crédit sans limites. D'autre part, les nouvelles interrogatoires des différents témoins augmentent la précision et la clarté des indices convergents sur lesquels repose la thèse de la nullité du consentement matrimonial. Tandis que les témoignages des frères de Mme Anna Gould sont vraiment bien peu significatifs en faveur de la validité, les témoignages du comte Jean de Castellane (frère du comte Boni), du prince Jean del Drago, de Mlle Catherine Cameron, du marquis et de la marquise de Castellane, du comte et de la comtesse Jean de Montebello, de la marquise de Talleyrand et du duc de Luynes semblent établir avec toute la force et toute la clarté désirables que Mme Anna Gould prétendit toujours garder le droit au divorce, refusa d'abjurer le protestantisme *afin de conserver précisément la faculté de divorcer*, ne consentit à épouser M. Boni de Castellane que sous la condition formelle (*et manifestée à autrui*) de divorcer le cas échéant. Ce n'est pas sans motifs graves que les juges d'appel déclarent qu'il y eut, de la part de Mme Anna Gould, lors de son mariage, une condition *sine qua non* contraire à la substance même du contrat sacramentel.

Un troisième et dernier jugement romain, encore à venir, contiendra la sentence définitive.

Que cette sentence, qui sera rendue en toute conscience, après nouvel examen de la cause, après nouveau supplément d'enquête, proclame la validité ou la nullité du consentement matrimonial, le jugement devra être *accueilli avec respect* et *présumé conforme à la vérité*. C'est une question d'égards envers l'autorité légitime et compétente. C'est une question de filiale confiance envers le Siège Apostolique.

Y. B. (Abbé Yves de la Brière.)

LETTRE D'UN MISSIONNAIRE

S. G. Mgr Charlebois, vicaire apostolique du Keewatin, vient de recevoir d'un de ses missionnaires dans les régions du nord, la lettre suivante:

Chesterfield Inlet, 10 juin 1913

Sa Grandeur Mgr. O. Charlebois,
Vic. Apost. du Keewatin.

Monseigneur et vénéré Père,

Je ne puis laisser partir le courrier sans vous écrire quelques mots pour vous dire que j'ai franchi sain et sauf la première étape de froid intense que j'ai eu à supporter dans ma vie. Je suis rarement sorti au coeur de l'hiver. Trois ou quatre fois, habillé de peau des pieds à la tête, je suis allé voir des esquimaux chassant le phoque et le morse sur la glace. Mon grand nez, d'une longueur extraordinaire, a pâli plusieurs fois devant les bourrasques qui le fouettaient, mais les esquimaux veillaient sur moi et venaient le frotter lorsqu'il se gelait.

A l'intérieur de la maison nous n'avons pas trop souffert du froid car notre petite habitation est bien faite pour nous protéger contre le vent, et nous avons un bon poêle. Nous avons passé les longues journées d'hiver à faire toutes sortes de petits travaux de menuiserie, de sculpture, etc., tout en étudiant la langue. Cette étude sans dictionnaire ni grammaire est un peu aride, cependant, je suis arrivé à me faire un petit vocabulaire, et en parlant jargon, je comprends et réussis à me faire comprendre.

Nous voici à mi-juin bientôt. J'ai peine à y croire. Nous avons encore de la neige et de la glace partout, et pas un arbre, pas une fleur ne vient nous annoncer que la saison chaude arrive. Quel triste pays tout de même! Mais ce qui n'est pas triste, Monseigneur, c'est notre petite vie de famille et notre affection pour vous qui reste toujours, en dépit du froid, bien chaude et bien sincère.

Votre fils en N. S. et M. I.,
A. LEBLANC, O.M.I.

PENSEE

On ressent au sein de l'Eglise et dans la pratique de ses enseignements un bonheur si profond et si doux, qu'au lieu des recherches pénibles et des discussions laborieuses, il serait mieux, ce semble, d'offrir le tableau véritable des consolations élevées que la foi et la piété apportent aux âmes courageuses.

* * *

Les vertus des autres.

—Elle est trèsbonne pour sa vieille mère... elle l'emmène partout avec elle...

—J'vous crois!... Elle y tient: c'est la seule personne qui l'ait connue jeune...

* * *

La flatterie est une fausse monnaie qui n'a de cours que par notre vanité.

* * *

Les beaux esprits ont une place dans la bonne compagnie, mais la dernière.

griserie au cerveau. Oui, il retournerait chez lui, ce mal qu'il éprouvait là, dans la poitrine, c'était le mal du pays; il grandissait, grandissait, au point qu'il allait bientôt devenir intolérable, et alors, tant mieux, il partirait plus tôt!

Dans les quinze jours qui suivirent, l'hiver, subitement, devint très rigoureux; le thermomètre descendit à 10 degrés au-dessous de zéro. Isidore avait enduré au Siméon des températures autrement violentes, lorsqu'il allait faire le bois mort, là-haut, sur les grottes, à des endroits où il ventait de tous les coins du département; et pourtant il n'avait jamais autant souffert.

Il était devenu très pâle; son teint, d'un blanc jauni, faisait mal à voir. Peu à peu le corps avait maigri, laissant deviner l'ossature puissante, mais surmenée. A peine devant les cornues, la sueur lui perlait au visage. Quittait-il les fours? Il claquait aussitôt des dents dans la cour. Lui, qui de sa vie n'avait jamais été enrhumé, toussait lamentablement à s'en briser les poumons, au point que les Italiens cessèrent, d'un commun accord, leurs tracasseries journalières et le laissèrent souffler. Cela dura plusieurs semaines, et puis, tout à coup, un incident vint démontrer que les choses devenaient très graves.

Un soir, en remontant la pente si raide de l'avenue de Clichy, Isidore sentit une douleur lancinante dans la poitrine; la souffrance d'abord était presque indistincte; puis, tout à coup, elle grandit, s'exaspéra, pendant qu'une grosse sueur froide coulait le long des tempes du jeune homme. Il voulut continuer encore à marcher, en s'excitant lui-même, en se traitant de demoiselle: mais, au bout de quelques pas, il sentit que c'était très sérieux, et, à bout de forces, il s'assit sur un banc, s'épongea et attendit la fin de la crise, pendant qu'une sorte d'inquiétude vague envahissait sourdement tout son être.

Les passants commençaient déjà à le remarquer, à tourner la tête, tout en marchant, pour le regarder, et cela lui parut insupportable; alors, il se raffermit, s'appuya bien droit au banc, et demeura immobile. Mais ce qu'il ne pouvait cacher, c'était sa pâleur effrayante, le cercle bleu qui entourait ses yeux, et la sueur dont les gouttes perlaient de plus en plus à sa peau. A chaque effort qu'il faisait pour respirer, un petit *krissement* horrible se faisait dans sa poitrine; on eût dit une étoffe très fine qui se déchirait doucement; ensuite, il éprouva dans la bouche un goût très fade: il porta le mouchoir à ses lèvres et l'en retira... taché de sang.

Rien n'épouvante un homme qui n'a jamais été malade comme une pareille révélation. Isidore, subitement, vit tout tourner devant lui. Les boutiques, les passants, les voitures, les arbres, tous les objets extérieurs se mettaient à danser une ronde lente, lente, qui s'accélérait, devenait rapide, vertigineuse, fantastique, au point de tout confondre, de tout mêler... Lui-même y entrait dans la ronde; le banc sur lequel il était assis se mettait à tourner, et lui aussi, Isidore, tournait... tournait... Puis il lui sembla s'endormir: il était secoué doucement, très doucement; il y avait autour de lui un mouvement de choses vagues, très lointaines, qui s'agitaient... le soulevaient, l'emportaient, puis il ne distingua plus rien. . . . .

. . . .

Quant il revint à lui, il ne reconnut aucune des choses qui l'entouraient: il était dans une salle basse, couché sur un lit de camp; sa bouche et sa langue étaient comme desséchées, brûlées par une sorte de potion qu'un sergent de ville, l'air ennuyé, tenait à la main.

Lentement, il fit des yeux le tour de la pièce:

—Où suis-je? murmura-t-il avec effort.

—Taisez-vous! cria le sergent de ville. Le médecin défend parole et mouvement: s'agit pas de recommencer toutes les manières que vous avez faites sur l'avenue! Regardez: ma tunique est pleine de sang, tellement vous avez *bavé* dessus!...

A ce moment, un fracas épouvantable retentit dans la pièce à côté: des coups de pied, des coups de poing dans la cloison, des jurons horribles, des voies enrouées de colère, tous les bruits d'une lutte, où des silences effrayants, pleins d'efforts muets, étaient subitement coupés par des injures ignobles, empruntées au dernier vocabulaire des barrières.

Isidore avait tellement d'interrogations dans ses yeux brillants de fièvre, que le sergent de ville, satisfait probablement de se voir obéi, et que le malade ne causait pas, lui donna lui-même l'explication:

—Oui, vous êtes au poste, mais pas au même titre que ceux d'à côté. Si demain matin, avant 6 heures, vous n'êtes pas réclamé, on vous expédie à Bichat... Bichat, c'est l'hospice le plus près.

Isidore fit alors signe qu'il voulait absolument causer:

—Alors, tout bas, répondit le sergent de ville...

—Je ne puis être réclamé par personne, je ne connais personne à Paris.

—Si; vous aviez dans votre bourgeron la carte d'un certain Clément Valmont, rue Madame..

Et tout à coup, à cette parole, la figure du pauvre paysan s'illumina d'un sourire un peu triste:

—...Oui.. M. Clément.. Oh! s'il pouvait venir!... murmura-t-il...

Puis il y eut un long silence, Isidore ne le rompit que pour demander le nom de cette drogue si âcre qui lui brûlait la bouche.

—C'est du perchlorure de fer, pour arrêter le sang, répondit l'agent.

Ce nom ne répondant à rien qu'il connût, il retomba dans son mutisme, la tête maintenue toute droite par un amas de couvertures.

Il faisait froid dans le poste; la sueur et le sang avaient rendu les vêtements humides: à chaque instant le paysan était obligé de faire des efforts désespérés pour comprimer une toux très sèche qui lui soulevait lapoitrine, au risque d'ouvrir le nouveau la blessure dans le poumon.

Le sergent de ville s'était endormi sur sa chaise: il ronflait, l'air maussade, et, sur sa basse enrouée se dégageait le petit sifflement du bec de gaz, exaspérant à entendre, quand une fois on l'a remarqué... Quelle heure pouvait-il bien être?... M. Clément viendrait-il le réclamer?... Et qu'allait-on faire de lui? Toutes ces questions se posaient douloureusement dans sa pauvre tête découragée.

Ainsi, voilà ce que Paris avait fait de lui, en deux mois... une sorte de masse inerte, obligée de prendre des précautions exaspérantes, pis qu'une petite femmelette!... Où était-il, le robuste paysan, à la carrure terrible, qui menait boire les percherons de labour à la mare, à droite, en allant au Ruault?... Etait-ce le grand corps aux soufflets crevés, embarrassé de ses grands bras et de ses longues jambes, qui reposait ici? Etait-le malheureux aux joues creusées, aux mains noircies, aux traits ravagés par les privations physiques et les souffrances morales, sur lequel un sergent de ville était censé veiller?

Ah! s'il avait su, si la chose était à recommencer, comme il resterait chez lui, à côté du vieux Jupinet, racommodant, à cette heure, les harnais devant la cheminée flambante, et l'été, chantant, sous le ciel libre, le bonheur de vivre loin de l'enfer des villes...

Puis il eut l'obsession d'échapper à l'hôpital... Qu'était-ce d'abord que l'hôpital?... Il en avait entendu vaguement parler au pays... Il n'y avait plus de Soeurs, à Paris; et, quand on n'avait pas d'argent à donner en pourboire aux filles qui servent d'infirmières, on vous y laissait à peu près crever comme des chiens. Pourvu que M. Clément vienne le réclamer!... Alors il estima les chances qu'il pouvait avoir d'obtenir son intervention: tout cela le fatigua et un sommeil lourd le reprit quelques heures... un sommeil mauvais, pâteux, interrompu par le bruit subit d'une clé grinçant dans la serrure. Le sergent de ville, brusquement réveillé, se mit au port d'armes, et le secrétaire du commissaire, accompagné d'un jeune homme pâle et distingué, entra dans la salle.

Isidore le reconnut tout de suite, c'était M. Clément. Immédiatement, il se crut sauvé... Enfin, dans cet immense Paris, il avait trouvé quelqu'un; il ne se sentait plus seul, et sa bonne figure témoignait si bien des sentiments de son coeur, que le secrétaire s'inclina, en souriant, devant Clément:

—Monsieur, vous êtes reçu comme un dieu!

Mais le jeune interne était épouvanté. Il n'avait pas vu Isidore depuis leur entretien sous la porte de la cathédrale de Noyon, et les deux termes de la comparaison—autrefois, aujourd'hui— lui apparaissaient dans toute leur brutalité.

Isidore était perdu... et en deux mois... Oh! ce Paris!...

Maintenant, que restait-il à faire? Transporter le malade dans l'hôtel garni de Clignancourt?... Ce devait être un bouge infect, gardé par une sorte de négrier; d'ailleurs, on ne pourrait pas lui donner les soins nécessaires. Le seul parti rasonnable semblait à le faire admettre à l'Hôtel-Dieu, où Clément était interne.

Les Soeurs en avaient la direction: il s'arrangerait pour installer l'enfant dans une chambre à part, à côté de la salle Saint-Christophe: il le recommanderait chaudement à son chef de service et à la Soeur Imeldine, le visiterait lui-même tous les jours et ferait l'impossible pour le disputer à la mort.

Il expliqua son projet à Isidore, qui l'interrompit à chaque phrase:

—Si je retournais chez nous?

—Chez toi? fit Clément... Non... actuellement ce n'est pas possible: tu ne supporterais pas le voyage, tu as besoin de soins spéciaux, et puis il gèle trop fort. Mais aussitôt que tu iras mieux, je t'embarquerai, et te conduirai moi-même à Noyon; seulement, tu me jureras auparavant de ne jamais plus remettre les pieds à Paris... c'est convenu?

(*A suivre*)

LES SURVIVANCES FRANCAISES AU CANADA

Discours de M. Louis Madelin.

Mesdames, Messieurs,

Rien ne pouvait m'être plus agréable que de vous présenter M. Edouard Montpetit. M. Montpetit est professeur de cette Université Laval de Montréal, qui est là-bas une forteresse de l'esprit français, de la langue française de l'histoire française. De tout temps et d'avance, j'ai aimé cette belle école où notre langue se parle et s'enseigne. Mais, depuis cette soirée de février 1908 où, j'ai parlé à l'Université Laval, étudiants, maîtres et amis réunis, la plus vive reconnaissance s'ajoute chez moi à la sympathie d'autrefois. C'est dans cette grande salle de l'Université Laval, toute vibrante d'affection cordiale, que j'ai senti que, même dans notre amitié pour le Canada, nous nous trompions encore: j'étais avant de visiter Montréal et Québec, persuadé que nous avions là-bas d'excellents cousins; en ces journées de février 1908, j'ai constaté que, séparés de nous par cent soixante ans d'histoire et l'énorme Océan, ils sont mieux que des cousins, des frères, et des frères pleins de délicate et franche affection.

C'est donc pour moi un grand plaisir que d'accueillir ici un des représentants les plus distingués —je le dis en connaissance de cause—de l'Université francaise de Montréal, un des fils de cette nation soeur à laquelle, en la personne de M. Montpetit, vont ce soir nos pensées et tout notre coeur.

Même dans ce foyer d'amitiés françaises, M. Edouard Montpetit a trouvé moyen d'être plus français encore. Dès que, grâce à M. Gabriel Hanotaux, s'est fondé en France ce Comité *France-Amérique* qui, en trois ans, a plus fait pour nouer sur les deux rives de l'Atlantique relations utiles et relations charmantes que cent ans de rapports trop intermittents, M. Edouard Montpetit s'est offert et a été choisi pour être là-bas le secrétaire général du comité correspondant de Montréal. C'est donc, Monsieur, à un double titre que je vous salue ce soir ici: Français de nom, de sang, de traditions, vous avez voulu être un Français d'action. Nous vous en remercions et estimons que la meilleure façon de le faire est de vous dire que vous êtes ici chez vous.

Je me rappelle avoir fait à Québec la connaissance d'un homme tout à la fois bien distingué et bien excellent: M. le juge Charles Langelier, qui me servit de cicerone sur ces champs de bataille où, entre Montcalm et Wolff, se joua le sort du Canada. D'avance, M. Langelier m'était un ami. J'avais relevé, quelques années avant dans un discours prononcé par lui, une parole qui m'avait ému par la simplicité même avec laquelle elle avait été prononcée. On inaugurait à Québec la statue de votre noble et infortuné compatriote, le poète Crémazie qu'une vie de misère avait acculé à s'expatrier et qui était mort chez nous. Rendant à Crémazie l'hommage qu'aucun Canadien ne lui peut refuser, M. Langelier s'écriait: "Ah! comme il l'a profondément aimée, sa patrie, lui qui devait mourir pourtant—*je ne dis pas sous un ciel étranger puisqu'il est mort en France*..."

Cette parole ne nous était pas destinée ainsi que celles toujours si caressantes qu'on nous adresse lorsque nous allons là-bas. Elle était prononcée entre Canadiens; elle n'exprimait pas simplement la pensée de l'orateur, mais celle de l'auditoire que je vois d'ici approuver de la tête. C'est bien ce caractère purement canadien qui donne au mot sa valeur. Il fut dit naturellement. Ce ciel de France, jamais, ne parait étranger au Canadien. Un des plus éminents de vos hommes politiques, Monsieur, me racontait un jour sa première visite en France. Il était le petit-fils de Normands partis trois cents ans avant de Honfleur. Et parlant de ce premier voyage il employait un mot qui, sans qu'il s'en doutât, m'émouvait beaucoup: "La première fois que je suis *revenu* en France." Ainsi, dans sa pensée, il abolissait un instant trois cents ans de conquête âpre, de travaux acharnés, de bataille contre la nature et les hommes, de gloire et de misère, de chagrin et de joie; et le petit-fils de ces paysans français, devenu représentant du *Dominion* du Canada, supprimait les siècles, représentait l'aïeul, sujet de Louis XIII, qui était parti sur le bateau fleurdelysé. Et il "*revenait*" en France.

Cette fidélité au souvenir est un phénomène prodigieux. C'est un de ceux qu'on étudie là-bas avec autant d'étonnement que de joie. Les Canadiens sont tellement de notre race que, loin de s'être défrancisés, ils évoquent à nos yeux notre vieux passé français intégral. Je me vois d'ici dans le traineau qui, par un froid intense, mais joyeux, au moment où le soleil se levait du côté de l'Atlantique, me faisait escalader les pentes de cet Acropole aux rues tortueuses qu'est la vieille ville de Québec. J'avais quatre mois d'Amérique anglo-saxonne dans les yeux: j'y avais reçu certes la plus cordiale hospitalité et goûté de grands plaisirs. Mais plus d'une fois cependant, pris de nostalgie, j'avais rêvé, de me précipiter dès mon retour en France, dans une de ces villes de chez nous où il y a de très vieilles choses noircies et frustes, de vieux logis, de vieilles enseignes, des rues mal alignés—et des souvenirs que les pierres rendraient présents. Et voici que, sans quitter le sol d'Amérique, mon rêve se réalisait. J'apercevais, entre des échoppes qui peut-être dataient de l'époque où les domestiques de M. de Frontenac ou de M. de Vaudreuil venaient s'y approvisionner d'épices ou de droguerie, des églises bâties dans le style de Notre-Dame-des-Victoires, et, çà et là, une auberge sur la porte de laquelle il était dit que Lafleur loge à pied et à cheval. Il faut avoir passé son enfance dans nos vieilles villes de province pour comprendre tout ce que dit ce vieil appel au voyageur. Il faut aussi avoir quatre mois fréquenté les *Palace Hôtel* de New-York, de Chicago, de San-Francisco pour se rendre tout à fait compte de la joie singulière que ressent un Français en apprenant que Lafleur loge à pied et à cheval.

Ce sont, Mesdames et Messieurs, de très petits traits, mais qui ont une valeur bien grande et qui, si minces qu'ils paraissent, ne doivent pas nous inspirer seulement une joie amusée ou attendrie, mais une sorte d'orgueil.

En 1760, le gouvernement de Louis XV, vaincu, a abandonné sur le sol américain 60,000 paysans descendants de Normandie de Bretons, d'Angevins et de Charentais. Le vainqueur anglais s'installait en maître et l'on pouvait prévoir qu'à très brève échéance, le flot anglo-saxon, s'il ne balayait pas, noierait cette poignée d'hommes.

Aujourd'hui une race française forte, bien portante physiquement et moralement, s'est développée là-bas. Près de quatre millions de Canadiens-français occupent la province de Québec, débordent des frontières, essaiment aux Etats-Unis où, seule parmi dix races d'immigrants, elle ne se laisse pas absorber. J'ai vu à Holyoke, ville du Connecticut, une population de Canadiens qui, depuis vingt ans, se bat, paroisse par paroisse, contre les Irlandais pour que, le cathéchisme soit fait en français à leurs enfants. Qu'est-ce sur le sol même que nous avons jadis arrosé de notre sang, après l'avoir fécondé de nos sueurs! Ces descendants de 60,000 Français ont fait respecter par le vainqueur la langue, le sang, la religion, les coutumes de France et ce vieil amour de l'ancienne patrie qu'ils ont su admirablement faire agréer au loyalisme anglais. Ils fournissent à leurs pays, devenu quasi indépendant de la couronne britannique, des hommes d'Etat, à la tribune des orateurs, à l'Université des professeurs, à la littérature des poètes et des historiens qui portent de beaux noms français qui sonnent joyeusement et parlent une langue française qui, un peu archaïque parfois, n'en a que plus de charme.

M. Etienne Lamy a, récemment d'une façon admirable, dit par quel miracle cette race s'était sauvée et gardée. J'espère qu'il nous le redira vendredi prochain, et tout à l'heure, M. Montpetit, nous édifiant sur les survivances, nous en dira assurément la raison.

Moi, Français, on me permettra d'en tirer de l'orgueil pour notre pays même. C'est, avec ses allures révolutionnaires, un pays extrêmement traditionaliste, foncièrement traditionnaliste que le nôtre. Sous les agitations de surface, il reste dans ses couches profondes un pays à longues survivances. Nulle part ailleurs, pour reprendre l'admirable formule d'Eugène-Melchior de Vogüé *les morts ne parlent* à certains moments avec plus d'énergie et de succès que chez nous. Car nos morts, messieurs, sont de bon conseil. Si, soudain, leurs voix se font entendre, nous ne connaissons plus d'obstacles, il faut leur obéir. C'est ce qui explique ces réveils soudains qui déroutent l'étranger, déconcertent l'ennemi et nous étonnent nous-mêmes. Ces réveils de l'âme française viennent d'une masse de survivances. Au fond de nous sont accumulés d'inconscients sentiments d'où jaillissent soudain les élans imprévus qui, du bas de l'abime, nous portent aux cimes.

Si l'arbre français conserve toute sa vieille sève, si des racines profondes, qui courent dans le sol, une inépuisable sève monte aux belles branches pour s'épanouir en fleurs et se muer en fruits, est-il étonnant que les rejetons de l'arbre de leur côté, portent, malgré les greffes qu'on a essayé d'y pratiquer fleurs et fruits de France? Tout près de nous, des provinces récemment séparées font voir, qu'en dépit de toutes les entreprises, un rejeton français reste français: la culture française est aujourd'hui plus même qu'à la veille de la guerre en honneur dans nos provinces d'Alsace et de Lorraine. Et nous en tirons légitimement de la gloire. Mais qu'est-ce, quand, après cent-soixante ans d'absence, le Français, qui reourne au Canada, constante là-bas la force de nos survivances!

Il en conçoit de la reconnaissance, certes, à ces frères séparés qui ont su garder leur sang et leur langue et les faire pulluler. Mais il en conçoit aussi de l'orgueil et en conçoit de la confiance.

Oui, Monsieur, vous nous apportez un singulier réconfort. En restant Français, vous nous faites plus fiers de l'être. Notre race pouvait-elle déchoir, après avoir semé à travers le monde de tels éléments de vie tenace et féconde? Nous acclamons, Mesdames et Messieurs, dans le Canada un témoin de la vitalité de notre sang et nous puisons une fois de plus dans le spectacle de notre race, partout où nous la rencontrons, le droit d'avoir confiance en son avenir. (*Vifs applaudissements.*)

LES DECLARATIONS DE L'HON. BOYLE

L'honorable Boyle, à la suite de différents avec des professeurs ruthènes, a donné un interview où il fit d'importantes déclarations. En substance l'honorable Boyle dit que la province d'Alberta doit être une province anglaise quoiqu'il en puisse résulter pour les autres nationalités.

Dans cet interview, l'honorable Boyle ne parle pas des Canadiens-français et de leurs droits.

Le *Herald* de Le Pas, publiait la semaine dernière la protestation suivante de Medecine Hat:

"Je me permettrai de répondre à un article publié dans le *Medecine Hat*, de Medecine Hat, en date du 20 août: "Teachers must be English-speaking." (Les professeurs doivent être de langue anglaise.) Nous avons des journaux Canadiens-français dans la province d'Alberta, tels que le *Courrier de l'Ouest* d'Edmonton, le *Progrès* de Morinville, qui, sans doute, s'empresseront de donner leur opinion à ce sujet, à moins d'en être empêchés par des raisons toutes particulières. Je ne blâme aucun journal de s'attacher à un parti politique, mais avant tout il faut défendre sa langue. Donc l'Honorable J.-R. Boyle, ministre de l'instruction de l'éducation dans le gouvernement Sifton, dit en substance que cette province doit rester anglaise, malgré l'inconvénient qu'il en résultera pour les autres nationalités. J'admets que les Galiciens, les Russes, les Italiens n'ont aucun droit à avoir des professeurs qui n'enseignent que leur langue, mais je me permettrai de demander à l'honorable M. Boyle, ce qu'il entend faire de la langue française.

J'ai demeuré moi-même dans la ville d'Edmonton, durant une année; j'ai étudié la situation des Canadiens-français, j'ai constaté que le français devrait être plus encouragé qu'il ne l'a été par les années passées. Nous espérons que les quatre députés Canadiens-français sauront travailler de toutes leurs forces à voir que le français soit enseigné. Car je crois que nous y avons droit, étant les principaux fondateurs du pays; si nous laissons nos enfants n'apprendre que l'anglais nous aurons à déplorer plus tard la perte de notre langue. Il me semble que le Gouvernement Sifton devrait être plus généreux à notre égard. Car il ne peut pas dire qu'il n'a pas un bon support des Canadiens-français en temps d'élection. En appelant un des nôtres à son ministère, il aura fait un grand pas pour notre bien être. Les Canadiens-français devraient insister pour avoir un des nôtres dans le cabinet. Nous savons que plusieurs de nos compatriotes ont fait une forte pression auprès du Gouvernement Sifton dans ce sens, espérons que leurs efforts seront couronnés de succès. Mais il est toujours bon de renouveler la mémoire au Gouvernement car il peut oublier, vu le surcroit de travaux dont il est encombré, une chose qui est plus ou moins la destinée d'une nationalité."

LE LANGAGE DES STATISTIQUES

(Le *Droit*)

Le "Catholic Register and Canadian Extension" de Toronto, dans son édition du 28 août, à la page 4, se plaint du fait que nous publions les statistiques des paroisses de l'Ontario, où il y a un certain groupe de Canadiens-français. Après avoir reproduit nos statistiques de la paroisse St. Patrick, diocèse du Sault Sainte-Marie, comté d'Algoma, desservie par des Jésuites, il ajoute les amères réflexions suivantes:

"Now what does all this mean? It is a paragraph loaded with insult. Can "L'Action Sociale" or "Le Droit" justify this sort of reflexion and call themselves Catholic papers? The spirit is of the worst. It were time assuredly to call a halt. Nationalism has too long ran mad amongst us."

Traduction: Maintenant qu'est-ce que cela peut bien signifier? C'est un paragraphe chargé d'insultes. L' "Action Sociale" et le "Droit" peuvent-ils justifier semblables remarques et s'appeler journaux catholiques? L'esprit en est des plus mauvais. Il est assurément temps qu'on s'arrête. Le Nationalisme a trop longtemps fait rage parmi nous."

Voilà! Nous publions des statistiques dont on n'ose pas même attaquer la véracité et notre confrère de Toronto s'offense de cela. Est-ce parcequ'elles sont trop vraies? Est-ce parcequ'elles mettent en relief, la plaie des mariages mixtes? Le confrère s'est offensé de celle-là, mais nous en avons publié bien d'autres et de très intéressantes; tout de suite nous lui dirons de prendre patience, nous en avons encore des masses que nous publierons en temps opportun et qui formeront une page d'une grande valeur pour l'histoire de l'Eglise catholique dans l'Ontario. Nous ne faisons que commencer.

Qu'est-ce que cela signifie, demande le confrère, nous allons vous le dire bien candidement. Les Canadiens-français de l'Ontario ont appris par de pénibles expériences qu'ils n'ont pas à compter sur la sincérité ni l'esprit de justice de leurs voisins. Ils savent que grâce à des intrigues dignes des politiciens les plus retors, la vérité a été faussée à leur endroit jusqu'au pied du Souverain Pontife. Ils ont raison de craindre que la chose se répète encore et ils se sont organisés dans le but de protéger leurs intérêts et ceux de la foi catholique.

Car les Canadiens-français ne croient pas que le Saint-Esprit se soit modernisé et puisqu'il a voulu que les apôtres parlent les langues des peuples qu'ils évangélisent, nous croyons pouvoir être bons catholiques, avoir un véritable esprit catholique et ne pas jeter aux orties la langue de nos ancêtres. On ne peut nier que le Saint-Esprit, au jour de la Pentecôte, a sanctifié le sentiment de nationalisme ou la fierté de la race. Là, nous sommes en assez bonne compagnie pour ne pas craindre les foudres du confrère de Toronto et nous prévaloir encore avec fierté de notre titre de journaliste catholique. Ces petites excommunications d'anti-chambre nous font peu d'impression.

Le "Catholic Register and Canadian Extension" trouve que nos statistiques sont une insulte. Nous voudrions bien savoir à qui? Est-ce à lui-même? Nous en sommes bien mari, mais nous n'y pouvons rien. Et, comment l'expression de la vérité peut-elle être une insulte? Le Christ n'a-t-il pas souvent dit de rudes vérités? Et le rôle du journaliste catholique n'est-il pas de défendre la vérité quelque rude et pénible qu'elle soit?

Notre confrère fait cependant un aveu d'une certaine valeur. "Nationalism has too long ran mad amongst us," dit-il. Nous avons vu cette même remarque bien des fois dans l' "Orange Sentinel". Le "Catholic Register and Canadian Extension" est donc parfaitement d'accord avec les Orangistes pour dénationaliser les différentes races qui habitent ce continent et les fondre dans le grand moule anglo-saxon, le véhicule du matérialisme qui a causé de si pénibles défections dans les rangs même des catholiques anglais.

Ce sera une fiche de consolation pour les Canadiens-français qui font partie des "Catholic Foresters" et qui seront appelés à payer leur quote part des $30,000 votées par cet Ordre pour accomplir l'oeuvre d'assimilation. Le "Catholic Register" peut-il se prétendre catholique et travailler ainsi à jeter les Canadiens-français et les autres éléments catholiques dans le gouffre de l'Assimilation?

Le petit catéchisme écrit en français nous enseigne qu'un Catholique ne peut s'exposer à perdre sa foi sans se rendre coupable d'un péché mortel. Or, comme il est prouvé que les Catholiques qui perdent leur langue maternelle, perdent facilement leur foi, l'assimilation ou l'absence du nationalisme est donc une occasion prochaine de la perte de la foi. Le "Catholic Register" peut-il, comme journal catholique, travailler de concert avec les Orangistes et rester catholique?

Aujourd'hui comme au temps du Christ, il y a des Pharisiens qui font grande parade de religion, mais qui n'ont pas l'esprit catholique, l'esprit qui est "la voie, la vérité et la vie;" c'est ce qui s'appelle le libéralisme, et, le libéralisme en religion est condamné par l'Eglise.

LE PRINCE ALPHONSE DE BOURBON-ORLEANS

Sa brillante conduite au Maroc.

Madrid, 19.—Au nombre des officiers du régiment du roi, qui est parti samedi pour le Maroc, se trouvait un cousin du roi, le prince Alphonse de Bourbon-Orléans. Ce dernier avait épousé en 1909 la princesse Béatrice de Saxe-Cobourg, ce qui le priva de son titre d'infant et de tous les honneurs qui y sont attachés.

Deux ans après, on lui rendit son grade de lieutenant dans l'armée espagnole en raison de ses services à Mélilla, et l'année suivante le roi Alphonse rendit un décret qui le faisait rentrer en possession de tous ses titres.

Le gouvernement espagnol continue à envoyer de nouvelles forces au Maroc. Le premier régiment du bataillon de Léon a quitté l'Espagne aujourd'hui.

LE GEN. FORFIRIO DIAZ CELEBRE SON 83e ANNIVERSAIRE

On vient le féliciter de tous les points de l'Europe

Biarritz, 17.—Le général Porfirio Diaz, ancien président du Mexique, a célébré le quatre-vingt-troisième anniversaire de sa naissance par un banquet auquel assistaient vingt-cinq de ses amis intimes, qui étaient venus des différents points de l'Europe pour lui offrir leurs souhaits et le complimenter.

Les invités, y compris son fils et son neveu, le général Félix Diaz, resteront quelques jours près de lui.

Malgré son grand âge, l'ex-président parait être en bonne santé.

PIQUANTE REPONSE

Louis Veuillot se trouvait un jour à table, dans un hôtel, avec des voyageurs qui affectaient de faire un bruyant étalage de doctrines matérialistes.

Veuillot demeurait impassible.

—Eh bien, quel est votre avis à ce sujet? lui demande-t-on.

—Mon Dieu, messieurs, répondit le grand journaliste catholique, vous m'embarrassez et je ne sais quoi vous dire. Cependant, il résulte de tous vos propos que vous vous considérez comme de la simple matière, quelque chose, si j'ose dire, comme des "bêtes". Eh bien, mais... c'est une opinion qui peut avoir du vrai!

AU CANADA

CHANGEMENTS SUR L'INTERCOLONIAL

Montréal, 19.—M. F.-P. Gutelius, gérant-général des chemins de fer du gouvernement, déclare qu'il y aura des changements considérables d'apportés à l'Intercolonial. On se propose de faire une réorganisation complète. Le nouveau programme comporte la création de deux nouveaux départements, la pose d'une voie double sur certains réseaux de la voie, l'installation du téléphone entre les gares Moncton et de Saint-Jean, la construction de plusieurs gares, notamment une à Truro, celle-ci sera l'une des plus belles gares de tout le pays.

Dans le premier des deux départements on s'occupera de la consommation du combustible. M. Robert Simpson en aura la gérance. M. B. K. Kluck a été nommé gérant du deuxième département qui pourvoira à l'achat, à la distribution et la pose des dormants. Les deux nouveaux gérants sont très capables.

M. Gutelius veut aussi augmenter la main-d'oeuvre dans les usines de la compagnie de manière que toutes les réparations, tant celles des wagons que celles des locomotives, soient faites par la compagnie sans qu'elle ait besoin de s'adresser ailleurs.

Les nouvelles gares seront construites à Bathurst et Sussex, dans le Nouveau-Brunswick, et à Truro, dans la Nouvelle-Ecosse.

On commencera incessamment des travaux de nivelage de la voie où le besoin s'en fait sentir.

1,844.92 DE PLUS

Québec, 18.—La Société Saint-Jean-Baptiste, prenant vingt pour cent sur les cotisations de ses membres, comme la chose fut décidée, a souscrit la somme de $344.92 mais le total de la souscription organisée par elle pour nos frères d'Ontario, s'élève à $1,500.

Ce montant a été expédié à nos frères d'Ontario afin de continuer la résistance à la persécution du gouvernement Whitney.

LES USINES DU TRANSCONTINENTAL

Québec, 18.—Les usines du Transcontinental seront construites à Saint-Malo.

Le Maire Drouin a reçu le télégramme suivant:

Ottawa, 15 sept. 1913.

Nap. Drouin,
Maire de Québec.

Le notaire Roy a reçu instruction d'apporter ici l'entente conclue entre laville et le Transcontinental, pour y être signée demain. Le contrat pour les usines à Saint-Malo a été accordé ce matin à M. Gosselin, les travaux devant commencer immédiatement.

R. W. Leonard.

LES ELEVES SERONT SEPARES

Sudbury, 18.—La séparation projetée des élèves de langue anglaise d'avec ceux de langue française à l'école de Sudbury, est enfin consommée. Tout le monde l'attendait, mais on semblait gênés de la demander et de l'exécuter.

Une entente entre la Rde Soeur Aldegonde et les commissaires fit faire un pas à la proposition. Du consentement des commissaires, il y a aujourd'hui des cours parallèles pour les élèves de langue française et ceux de langue anglaise.

Comme toujours, plusieurs Canadiens-français n'ont pas su apprécier ce changement tout à leur avantage, comme à celui des anglais.

Conséquence des petits Canadiens-français sont passés à la division anglaise. Plus tard, ils nous diront avec insolence qu'ils n'ont pas eu l'avantage d'apprendre le français. Espérons que cet heureux changement aura pour effet de diminuer la bande des transfuges.

La direction est la même, excepté que Soeur Marie-Eléonore surveille spécialement la division anglaise. Puisse la population de Sudbury comprendre et apprécier ce que l'on fait pour elle.

LE TRANSCONTINENTAL

Québec, 19.—Le Col. Wm. MacPherson est de retour d'un voyage dans l'ouest où il a fait, en compagnie de M. Alfred W. Smithers, président du Grand-Tronc, et M. J. Chamberlin, président du bureau canadien, l'inspection du Transcontinental et du Grand-Tronc. Ils ont fait d'abord l'inspection du Transcontinental de Québec à Parent, puis de Québec à Ottawa, pour se rendre de là à North Bay et à Cochrane. Ils ont parcouru 386 milles à l'est de Cochrane sur le Transcontinental, puis ont gagné l'ouest jusqu'à Graham qui est le terminus du Transcontinental. Se rendant ensuite à Winnipeg, le groupe rencontra à Cochrane, l'hon. M. Cochrane, ministre des chemins de fer, et l'hon. M. Hearst, ministre du gouvernement d'Ontario.

Parlant de la section de Québec, Cochrane et Graham, M. McPherson déclare que les travaux ont fait de grands progrès mais qu'il reste beaucoup à faire pour en faire un chemin de fer de première classe.

La récolte du grain dans l'ouest est l'une des meilleures qu'il ait vues. Le Col. MacPherson ne croit pas que les facilités de transport permettent d'expédier beaucoup plus de grain qu'il en a été expédié l'an dernier, l'équipement des ports du Saint-Laurent est inadéquate et en conséquence, dit-il, une bonne partie de la récolte sera expédié par les Etats-Unis.

M. MacPherson dit que le Grand-Tronc-Pacifique se propose de construire plusieurs hôtels dans l'ouest aux endroits qui offrent des scènes recherchées par les touristes. On se propose d'en construire à Jasper, Mount Robson, Prince Georges et Prince Rupert.

"LE FRANC PARLER"

Québec, 20.—Le premier numéro du "Franc Parler", le nouveau journal hebdomadaire que doit publier M. Armand Lavergne, paraîtra samedi le 4 octobre prochain.

UN VILLAGE MENACE DE DESTRUCTION

Guelph, Ont., 18.—Les environs de Nouvelle-Allemagne, village situé à sept milles au nord-ouest de Guelph, sont en feu et les habitants travaillent jour et nuit pour sauver leurs terres boisées.

Le feu dans les tourbières de la ferme Simpson, près du cimetière catholique Romain, couvre près de 15 acres de terrain.

SUICIDE A NIAGARA

Niagara, 17.—Un homme qu'on croit être John Hawkins, d'Erié, Pe., âgé de près de 70 ans, s'est suicidé avant-hier, en sautant dans la rivière Niagara d'un pont suspendu à près de 200 pieds au-dessus de la surface de l'eau. Le même individu fut arrêté samedi soir pour la même tentative et relâché après avoir convaincu la police qu'il tenait à la vie.

TROIS OUVRIERS ELECTROCUTES

Montréal, 17.—Trois ouvriers ont été lectrocutés, avant-hier, à Saint-Laurent, à la Harris Construction Co., où ils travaillaient Ce sont Richard McAvoy, âgé de 45 ans, Frank Brabant, âgé de 27 ans, et un Polonais.

Ils étaient à travailelr à un moteur quant tout à coup ils touchèrent à un fil fortement chargé. La mort fut instantanée.

CHUTE FATALE

Chicoutimi, 17.—Trois ouvriers travailant à la construction de la nouvelle cathédrale de Chicoutimi ont été précipités en bas d'un échafaudage de 60 pieds de hauteur.

Un maçon, du nom de Joseph Barrette, dont la famille demeure à Chicoutimi, a eu le crâne défoncé, et Pierre Levesque, de Roberval, s'est aussi infligé des blessures mortelles à la tête et à la poitrine. Tous deux sont morts quelques minutes après l'accident.

Le troisième, Joseph Bouchard, un manoeuvre, domicilié à Chicoutimi, s'est fracturé une jambe et souffre de lésions internes.

M. l'abbé Georges Tremblay, vicaire de la cathédrale, a pu administrer les derniers sacrements aux victimes.

Les demi-philosophes ne louent que pour faire les honneurs de la vérité.

ST-BONIFACE

Les amis de M. Magloire Lacroix, 189 rue Dumoulin, lui ont lundi soir, au club Laurier, présenté une bourse d'argent à l'occasion de son mariage avec Mlle Joséphine Dufault, de Saint-Boniface. Il y eut discours et récitations de monologues.

* * *

Mgr Béliveau est parti dimanche soir pour aller assister au sacre de Mgr O'Brien, le nouvel évêque de Peterboro, Ont. Ce sacre aura lieu le 24 septembre. Mgr Béliveau sera absent une quinzaine de jours. Il se rendra dans la province de Québec.

* * *

M. l'abbé Prud'homme, chancelier, est absent pour une semaine à Minneapolis, Etats-Unis.

* * *

M. l'abbé Sabourin, missionnaire chez les Ruthènes, à Sifton, était de pasage à l'archevêché, lundi.

* * *

Mme Mouard, de Saint-Boniface, est décédée, lundi matin. Les funérailles auront lieu mercredi, à neuf heures du matin, à la cathédrale.

* * *

Dimanche a eu lieu le premier pique-nique annuel du Club des Bicyclettes Belge sur la terre de M. Théophile Nuytten, Springfield Road.

Ce fut un brilant succès: l'on s'amusa ferme.

Cette petite association de date toute récente a déjà donné quelques preuves sérieuses de vitalité qui font bien augurer de son avenir.

Lors de la célébration de la Saint-Jean-Baptiste, le 24 juin dernier, leur groupe nombreux et bien discipliné fut grandement admiré dans les rues de Winnipeg et de Saint-Boniface.

Il y a une dizaine de jours, au parc de l'exposition, les membres du club ont enlevé neuf prix sur douze et samedi dernier, dans la course de dix milles, le Belge Hoflok a remporté le 3ème prix. Il se promet d'enlever à la première occasion le championnat bicycliste du Manitoba.

* * *

Dimanche après-midi, Mme la Présidente et le Conseil des Dames Patronnesses ont reçu, de quatre à six heures, Salle Leclerc, au bénéfice de Melle A. Lemieux, candidate pour le bazar qui s'est ouvert hier soir à la Maison Chapelle.

* * *

AU COLLEGE

Au collège la saison des sports bat son plein. Les élèves viennent de faire l'élection de leurs officiers avec le résultat suivant:

OFFICIERS DE LA I DIVISION

Officiers généraux: Président, Célestin Champagne; Vice-Président, Wilfrid Decosse; Secrétaire, Adrien Doiron.

Balle au champ et Gouret: Président, Henri Parent; Vice-Président, Henri Auger; Secrétaire, Léon Roy.

Ballon et Balle au panier: Président, Joseph Müller; Vice-Président, Wilfrid Dechêne; Secrétaire, Arsène Laliberté.

Billard: Président, Aurèle Préfontaine; Vice-Président, Auguste Caron; Secrétaire, Orphidas Allaire.

Tennis: Président, Alfred Brunelle; Vice-Président, Georges Laflèche; Secrétaire Bernard Harrison.

Jeu de paume et Jeux intérieurs: Président, Anatole Bohémier; Vice-Président, Napoléon Laporte; Secrétaire, Paul O'Sullivan.

IIe DIVISION

Officiers généraux: Président, Armand Bertrand; Vice-Président, Edmond Préfontaine; Secrétaire, Edward Rimmer.

Balle au camp et Gouret (hockey): Président, Armand Tremblay; Vice-Président, Wilfrid Pelletier; Secrétaire, Raymond Gagnon.

Pool et Bilalrd: Président, Lucien Prud'homme; Vice-Président, Paul LaFlècre; Secrétaire, Victor Marius.

Jeux intérieurs: Président, Ovide Gagnon; Vice-Président, Adélard Senez; Secrétaire, Alfred Allard.

Ballon et Balle au mur: Président, Léon Bénard; Vice-Président, Edouard LaFlèche; Secrétaire, Charles Royal.

Tennis: Président, Maurice Goulet; Vice-Président, Philippe Gauthier; Secrétaire, Rodolphe Roy.

* * *

L'honorable J.-C. Doherty, ministre de la Justice, a été rendre visite aux pères jésuites au Collège.

AU SACRE-COEUR

LA PAROISSE DU SACRE-COEUR. HEURES DES OFFICES PENDANT L'ANNEE

Le dimanche:
Messe basse à 8 heures.
Grand Messe à 10.30 heures.
Office du soir à 7.30 heures.
La semaine:
Première Messe à 7 heures, excepté le jeudi.
Deuxième messe à 8.30 heures. Les enfants de l'école assistent à cette messe.
Les confessions
Tous les samedis à 4 heures et à 7.30 heures.
La veille des fêtes d'obligation.
La veille du premier vendredi du mois.
Tous les matins à l'heure des messes.
Les Sociétés:
Premier dimanche du mois à 7.30 heures p.m., exercice du Rosaire et réunion générale des Cadets du Sacré-Coeur.
Deuxième dimanche du mois à 7.30 heures p.m., réunion des Enfants de Marie.
Troisième dimanche du mois à 7.30 heures p.m., réunion des Dames de Sainte-Anne.
Quatrième dimanche du mois à 7.30 heures p.m., réunion de la Ligue des hommes.
La Société Saint-Jean-Baptiste a ses assemblées le 2me dimanche du mois à 3heures.
L'Union Saint-Joseph le dernier mercredi de chaque mois à 8 heures p.m.
L'Alliance Nationale le 2me lundi de chaque mois à 8 heures p.m.
La commission scolaire le 3me mercredi du mois à 8 heures p.m.
Le Choeur de chant a sa pratique régulière tous les vendredis à 8 h.
Le premier vendredi du mois le Saint-Sacrement est exposé tout le jour de 8 heures a.m. à 8 heures p.m.
Messes à 7 et à 8 heures; le soir à 7.45 heures, exercise de la Garde d'honneur.

* * *

Mardi soir eut lieu la première séance de cartes au profit de l'école du Sacré-Coeur. Cette série de parties de cartes est organisée par les Dames de Sainte-Anne. Les gagnants des prix furent Mme Létourneanet M. F. J. Latourelle. Prix de consolation: Mme Cazenave et M. Christian Martel. Après la partie de cartes, un délicieux gouter fut servis.

Cette première partie de cartes a été un franc succès et fait augurer une brillante série.

La nouvelle organisation a très bien fonctionné.

Ce soir, à huit heures, aura lieu la seconde partie.

* * *

Demain soir, à huit heures, la commission scolaire se réunira sous la présidence de M. Collon.

* * *

M. et Mme Aubin, de Port-Arthur, Ont., sont en visite chez leur fils M. Ernest Aubin.

* * *

La Société Saint-Jean-Baptiste a tenu dimanche après-midi une importante assemblée sous la présidence de M. L.-A. Delorme. M. Piedalue agissait comme secrétaire en remplacement de M. Lebel, en voyage dans la province de Québec.

Après l'admission de nouveaux membres, M. Leveillé, président du comité de finance, donna communication du rapport des recettes et dépenses de la célébration de la fête nationale le 24 juin dernier. Recettes et dépenses s'équilibrent à peu près. Ce rapport est adopté unanimement avec félicitations au comité de finance.

Après lecture du rapport du Comité de Régie, séance du 8 septembre, l'assemblée approuve le paiement de quelques comptes.

L'assemblée se prononce en faveur de l'organisation de deux séances, l'une vers la fin d'octobre, l'autre à la Sainte-Catherine. La première sera un concert, dont l'organisation est confiée au comité des amusements et dont on demandera à Mgr Béliveau d'accepter la présidence d'honneur. La moitié des recettes de la séance qu'on organisera pour célébrer la Sainte-Catherine seront versées au fonds de l'école du Sacré-Coeur.

M. Arsenault, président de la Société de l'Assomption, annonce que Mgr Béliveau a accepté de donner à une date qui n'est pas encore fixée une conférence sur un point de l'histoire de l'Acadie. M. Delorme, aux applaudissements de toute l'assemblée promet le concours de la Société aint-Jean-Baptiste pour cette séance.

M. Delorme expose ensuite le but principal de cette assemblée qui est de discuter la question très importante de l'incorporation de la Société Saint-Jean Baptiste de Winnipeg. Elle existe depuis vingt-cinq ans et a déjà accompli un excellent travail. Mais elle veut faire plus. Pour y parvenir elle doit être non-seulement une association morale mais encore une association légale. Actuellement elle ne peut s'occuper de ces oeuvres auxquelles se consacrent des sociétés incorporées comme celles de Montréal, de Québec, etc. L'assemblée accueille favorablement ce projet. Tous sont en faveur.

Un avis de motion est donné qu'à la prochaine assemblée l'on proposera l'incorporation de la Société.

Après quelques mots du R. P. Boyer, o.m.i., en faveur de sociétés nationales, l'on se dispersa.

VISITEURS DISTINGUES

(Du *Patriote*)

Nous recevions mardi, à nos bureaux, la visite du R. P. X. Portelance, o.m.i., curé de l'église canadienne-française du Sacré-Coeur de Winnipeg, et du R. P. W. Vézina, curé de Kenora, Ont. Nos deux aimables visiteurs font un éloge flatteur de la beauté de notre ville et se disent émerveillés des progrès rapides de l'Ouest paradis des riches moissons. Après s'être arrêtés à Régina, Lebret, Saskatoon, Duck Lake, ils ont poussé une pointe jusqu'à Calgary.

Le R. P. Portelance est le fondateur de la florisante paroisse canadiene du Sacré-Coeur de Winnipeg et fut l'un des plus actifs organisateurs de la grande célébration de la fête nationale à Winnipeg, le 24 juin dernier, tandis que le R. P. Vézina, depuis plusieurs années curé de Kenora, fut l'un des premiers à encourager l'oeuvre de l'Association d'Education de l'Ontario dans sa région qui confine à la province du Manitoba.

Les RR. PP. Portelance et Vézina ont été les hôtes de l'évêché et sont partis mardi soir pour Battleford Nord.

DEMANDES DES GRAIN GROWERS

Le Grain Growers Guide a envoyé un télégramme à S. Gourlay, président de l'Association des Manufacturiers canadiens en Congrès à Halifax.

"Après avoir considéré pendant un an, la proposition que vous soumettait lors de votre dernière convention, l'Association des Grain Growers au sujet de la pression à exercer de concert avec nous sur le gouvernement pour le forcer à abaisser de moitié les droits de douanes sur les marchandises étrangères, en faveur des produits britanniques, est-ce que la Canadian Manufacturers' Association a enfin décidé de se joindre à nous?

La proposition des Grain Growers comportait aussi la demande de l'abolition complète des droits sur tous les produits britaniques dans quatre ans d'ici. Votre Association va-t-elle appuyer le mouvement?

(Signé) *Tha Grain Growers.*

L'an dernier, l'Association des Manufacturiers reçut la même demande des Western Grain Growers. Les manufacturiers ne voulurent rien décider sous prétexte que la question demandait une longue étude.

LA NOUVELLE CIRCULAIRE 17

Elle veut l'abolition du français.

Toronto, 17.—A la suite de la discussion qui s'est élevée dans la presse au sujet de la publication du nouveau règlement concernant l'usage du français dans les écoles d'Ontario, l'hon. Dr Pyne, ministre de l'éducation, a ajouté la déclaration suivante aux explications qu'il avait déjà données sur les modifications apportées au règlement de 1912-13:

"Tout enfant de cette province, dit-il, doit recevoir une éducation anglaise. C'est là le but du nouveau règlement et le département est déterminé à voir à ce que le règlement soit observé. Lorsque le règlement de 1912-13, qui a pris fin le 30 juin dernier, a été adopté, il a été expliqué clairement, qu'il n'était que temporaire et que, comme le premier-ministre et moi-même l'avons déclaré ouvertement à ceux qui sont venus discuter la question avec nous à la fin de l'année scolaire, on y apporterait les changements dont l'expérience démontrerait la nécessité. Heureusement, peu de changements sont nécessaires et cela tendra à assurer plus que jamais le parfait enseignement de l'anglais.

Dans le règlement de l'an dernier on a jugé que la division de la province en trois districts franco-anglais avec deux inspecteurs pour chaque district n'assurait pas une inspection satisfaisante et l'expérience de l'année m'a prouvé que l'uniformité de l'ordonnance n'a pas été observée. Cette uniformité est essentielle pour le succès du projet d'assurer aux enfants canadiens-français un enseignement anglais parfait. Le département a pour cette raison confié à l'inspecteur en chef des écoles publiques et séparées la responsabilité de faire observer le règlement d'une manière uniforme dans tous les districts scolaires qu'il doit régir.

Il n'y a dans le nouveau règlement aucune clause qui offre à un instituteur anglo-français le moindre empiètement, et, loin de diminuer la rigueur du système en vigueur l'an dernier, les modifications ne font que démontrer la politique déterminée du département d'établir dans chaque école un enseignement anglais parfait

Il ne faut pas oublier à ce sujet qu'il existe dans les écoles un système d'enseignement français qui s'est développé, depuis une cinquantaine d'années, et ce que nous avons à considérer c'est la meilleure méthode d'assurer une éducation anglaise à chaque enfant.

Ce qui précède, joint à mes déclarations concernant les nouveaux règlements, démontre l'intention du département à ce sujet aussi bien que le but des modifications faites au règlement scolaire."

LES MERVEILLES DE LOURDES

Le témoignage de journaux protestants.

Londres, 19.—Le correspondant médical du "Times", envoyé à Lourdes pour y faire une enquête sur les guérisons miraculeuses, rapporte trois nouvelles guérisons au sujet desquelles tout Lourdes palpite d'émotion:

Une femme âgée de 51 ans, depuis quatre ans percluse du rhumatisme, a abandonné ses béquilles après une visite au sanctuaire de la Vierge.

Une fillette de neuf ans, qui était sourde et muette et affligée de la danse Saint-Guy depuis trois ans a recouvré la parole samedi et cessa de ressentir des secousses de la danse Saint-Guy. Sons système auditif, défectueux depuis trois ans, est maintenant normal.

Enfin, un garçonnet de 7 ans, qui souffrait de tuberculose à un degré avancé, a laissé ses béquilles samedi, au sanctuaire, où il a été complètement guéri.

L'erreur est la nuit des esprits et le piège de l'innocence.

* * *

Les sots usent des gens d'esprit comme les petits hommes portent de grands talons.

* * *

Il y a des hommes dont il vaut mieux se taire que les louer selon leur mérite.